



**BALISAGE
EN EUROPE
// 2017**



Potsdam - Masuren
E 11
1000 km

Potsdam - Babelsberg 3 km
Berlin/Mitte 40 km
Köpenick 70 km

Potsdam - Rügen
E 10
800 km

Potsdam - Werder 15 km
Paretz 28 km
Wustermark 44 km

Potsdam - Caputh 8 km
Ferch 20 km
Lehmitz 37 km

POTS DAM
SAARVUND 11 KM

Balisage en Europe

Au cours des dix dernières décennies les sentiers de randonnée ont fait partie intégrante de nos régions européennes. Ils participent d'une façon non négligeable à la protection et à la découverte de la nature et du patrimoine régional européen dans son acception la plus large.

Le balisage des sentiers de randonnée, qui a commencé dans certains pays il y a près de 140 ans, est réalisé dans la plupart des cas par les bénévoles d'associations et de clubs de randonnée. Ces derniers sont attachés à cette tradition. La plupart des systèmes de balisage existants reposent sur des critères et principes de base. Ces derniers figurent sous les «Principes généraux pour baliser les sentiers de randonnée pédestre». La diversité des formes de balisage dans des différents pays n'est pas un obstacle pour les randonneurs qui empruntent les chemins balisés.

Dans les grandes lignes l'Europe est partagée en quatre zones qui utilisent des systèmes de balisage différents. Dans chacune de ces zones, le balisage s'appuie cependant sur un marquage et des règles similaires:

- **Europe du Sud Ouest:** Pays-Bas, Belgique, France, Espagne, Portugal, Italie
- **Europe Centrale:** Autriche, Croatie, Slovénie, Serbie, Montenegro, Bosnie - Herzégovine
- **Europe orientale:** la partie orientale de l'Allemagne, République tchèque, Slovaquie, Pologne, Hongrie, Estonie, Roumanie, Bulgarie
- **Europe du Nord-Ouest:** Finlande, Suède, Norvège, Danemark, Grande Bretagne, Vosges, la partie occidentale de l'Allemagne.

La FERP a élaboré un synopsis des systèmes de balisage pratiqués dans la plupart des pays européens. Afin de vous faciliter dans vos recherches veuillez voir „Une description des textes“.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos observations et des améliorations qui peuvent être apportées à ce document. Nous nous efforcerons d'en assurer la mise à jour sur notre site, en conséquence veuillez vous adresser directement au bureau de la FERP en écrivant à: secretariat@era-ewv-ferp.com

En espérant vous avoir aidé en marche à travers l'Europe.
Bonne randonnée!

Jana Harnochova
Bureau de la FERP



Principes généraux pour baliser les sentiers de randonnée pédestre

- Les marques de balisage sont placées dans le sens du parcours de façon à être bien visibles de loin.
- L'emplacement du signe sur le support doit être assuré de manière à être visible entièrement dans la direction suivie par le randonneur. Cet objectif doit être atteint de la manière suivante : la position du signe doit former avec le parcours du sentier balisé un angle supérieur à 45°.
- Le sentier doit être balisé dans les deux sens et les deux marques doivent apparaître séparément l'une de l'autre. Cela veut dire que chaque signe est placé dans une seule direction.
- Le croisement et l'intersection sont des lieux où les sentiers balisés ou non se croisent, se rejoignent ou se quittent. En réalisant le marquage, il faut justement faire très attention aux croisements d'où le randonneur peut par erreur quitter le sentier balisé. Pour cette raison, tous les croisements doivent être balisés dans les deux sens du parcours.
 - Le premier signe dans la bonne direction est placé 10 m au maximum après le croisement de façon à être bien visible et à indiquer sans ambiguïté la prochaine direction. C'est la marque de départ.
 - Un peu plus loin est placé un autre signe au cas où le premier serait abîmé. C'est la marque de rappel.
- Les tronçons du parcours dépourvus de croisement ou d'intersection portent un balisage de confirmation. La distance entre le croisement, les signes de départ, de rappel et le premier marquage de confirmation ne doit pas excéder 250 m au maximum. Cette distance est raccourcie en terrain montagneux ou difficile.
- Si le sentier balisé rejoint un autre chemin ou si le sentier balisé change soudain de direction, on utilise une flèche dont la pointe indique à la fois la nouvelle orientation du sentier ainsi que la bonne direction.
- Il faut faire très attention au balisage en agglomération et cela surtout lorsque le sentier quitte l'agglomération.
- Les panneaux directionnels informent sur le parcours du sentier balisé ; ils sont placés au début, aux croisements et partout où il faut informer le randonneur sur le parcours.
- Le panneau directionnel mentionne un ou plusieurs lieux situés sur le sentier balisé et cela en km ou en heures. Si le lieu est mentionné sur le premier panneau directionnel, il faut le faire figurer aussi sur le panneau suivant et ainsi de suite jusqu'à ce que le randonneur l'ait atteint.

Le balisage des sentiers de randonnée dans les pays européens

DESCRIPTION DE TEXTES

1. **Pays**
2. **Région ou territoire**
3. **Organismes faisant le balisage**
4. **Longueur du réseau des sentiers balisés**
5. **Système de balisage:**
 - 5.1 **Balisage pour la randonnée**
 - .-.1 **Description des sentiers balisés**
 - .-.2 **Sortes des marques**
 - .-.3 **Les panneaux de signalisation et les panneaux avec les noms des localités**
 - .-.4 **Cartes d'affichage et panneaux d'information**
 - .-.5 **Panneaux d'information des sentiers culturels**
6. **E-sentiers et sentiers internationaux**
7. **Cartes de randonnée**

PICTOGRAMME:

Exemples du balisage en zones européennes

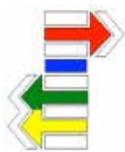
Bleu:



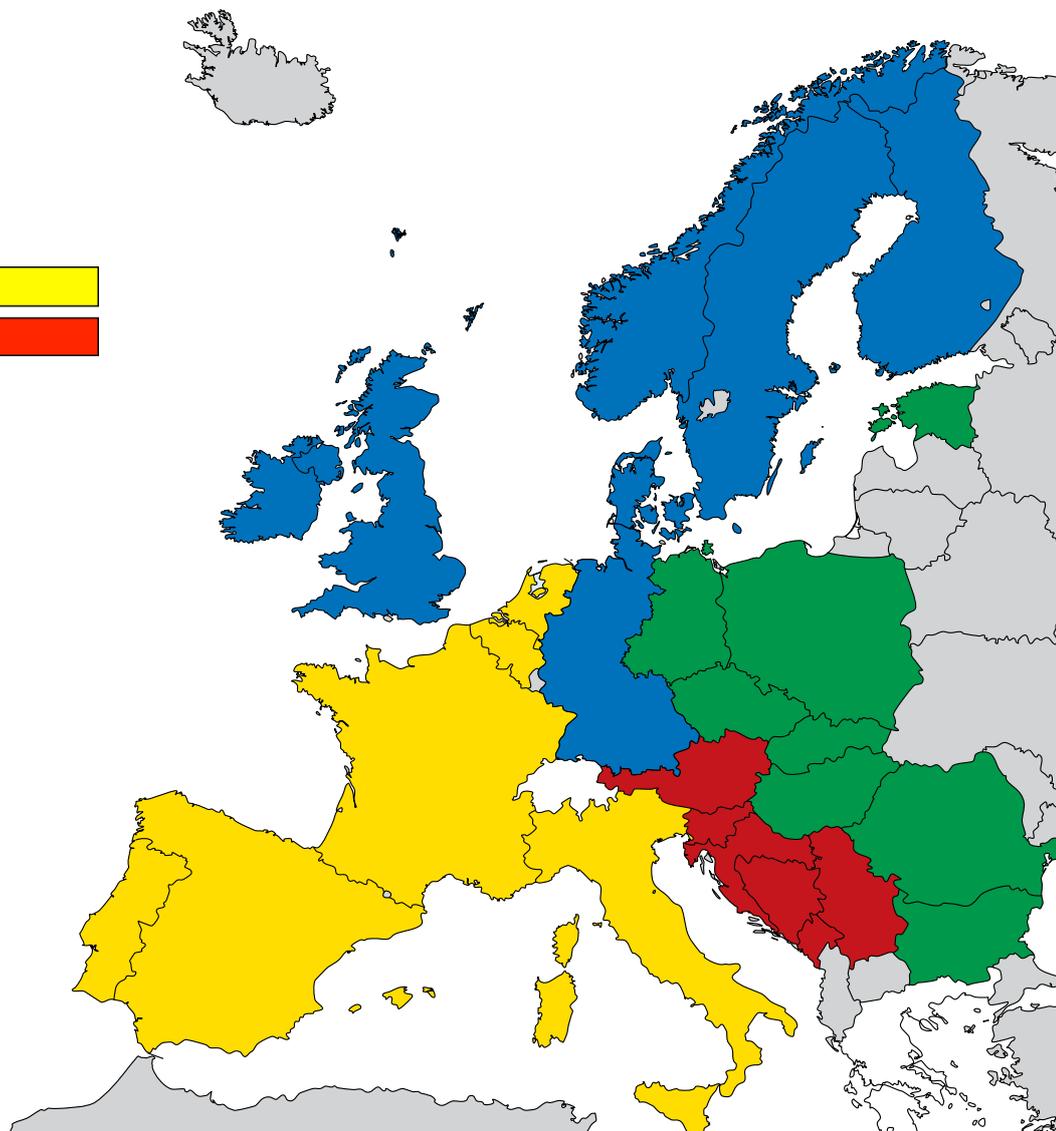
Jaune:



Vert:



Rouge:



A Autriche

1. Pays

Autriche

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Les différentes sections de Österreichischer Alpenverein (OeAV) et de Deutscher Alpenverein.

Österreichischer Touristenklub (ÖTK),
Siège: Bäckerstrasse 16, 1010 Wien,
tel: +43 1 512 38 44;
zentrale@touristenklub.at

Naturfreunde Österreich,
Touristenverein „Die Naturfreunde“ (TVN),
Viktoriagasse 6, 1150 Wien;
info@naturfreunde.at,
www.naturfreunde.at

Les associations territoriales et différents organismes de tourisme locaux.

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

...

5. Système du balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

Plusieurs organismes se chargent du balisage des chemins de randonnée. En conséquence le balisage n'est pas entièrement réalisé de la façon indiquée dans le présent document.

À l'initiative des organismes nationaux un effort est en cours pour uniformiser le balisage. Il s'agit notamment d'introduire le même marquage, à l'instar de celui utilisé en Suisse.

Le type de signalisation utilisée: panneaux indicateurs jaunes d'une longueur de 600 mm (y compris la pointe avec indication du temps de parcours), installés aux endroits les plus judicieux. Une indication de la difficulté du chemin figurera sur le panneau au moyen d'un point de couleur (diamètre 20 mm) précédant la destination (voir infra).

5.1.1. Description des sentiers balisés

Les chemins balisés sont de deux types: les chemins de randonnée dits „de plaine“ (peu de dénivelé et à difficulté réduite) et les chemins dits „de montagne“ (étroits et

pentus, avec des passages dangereux).
Indication de la difficulté:

En montagne: point de couleur rouge
Pour les sentiers sans risque ou certaines de leurs sections : point de couleur bleue ou aucune indication particulière.
Un point de couleur noire indique les sentiers de montagne (ou tronçon de sentiers de montagne), étroits et dangereux. Il s'agit essentiellement de passages sécurisés ou d'escalade facile. Strictement réservé aux randonneurs experts et non sensibles au vertige.

Les sentiers balisés sont par ailleurs numérotés de 1 à 3 chiffres comme suit:

- Les numéros de 01 – 10 correspondent aux chemins de grande randonnée qui traversent toute l'Autriche.
- Les numéros à trois chiffres correspondent aussi bien aux chemins de grande randonnée qu'aux chemins régionaux, à l'instar du système Moriggl avec les chiffres des centaines pour la classification des chaînes de montagnes.
- Les nombres de un et deux chiffres de 1 à 99 sont utilisés pour le marquage des sentiers locaux.

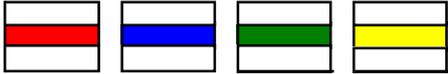
5.1.2. Sortes des marques

Balisage de type horizontal, rectangulaire et à trois bandes (longueur 200 mm et largeur 140 mm), apposé par ex sur les arbres. Les bandes extérieures rouges ont une largeur de 40 mm et les bandes du milieu blanches ont une largeur de 60 mm. Le numéro du sentier de randonnée est inscrit en noir dans la bande blanche. Par ailleurs il est fait usage de bandes auto-collantes rouge-blanc-rouge de même largeur pour les trois bandes (80 mm), lors de fixation sur supports tubulaires.

L'existence du balisage rouge à l'intérieur du blanc sera petit à petit remplacé par le marquage à bandes.



Dans les endroits où le réseau de sentiers balisés est dense on pourra faire usage d'un marquage identique à trois bandes avec la bande blanche à l'extérieur et les bandes intermédiaires de couleurs (blanc - couleur - blanc). L'usage du rouge, bleu, vert, jaune est courant.



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

La signalisation directionnelle représente un élément complémentaire et fondamental pour sécuriser d'une façon pérenne le cheminement du sentier.

Le type de signalisation directionnelle relève de chaque organisation responsable du balisage du sentier concerné, de sorte que la réalisation et les contenus textuels peuvent varier.

Les textes mentionnés sur les panneaux peuvent comporter une à plusieurs lignes et sont complétés avec des indications de distance en heure, minutes (lorsque la durée du parcours est inférieure à 45 minutes). L'indication du prochain lieu de destination figure normalement sur la ligne supérieure suivi du numéro à proximité de la pointe de la flèche directionnelle. Sur le bord inférieur du panneau est indiqué l'organisme responsable du balisage.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

...

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

Les sentiers pédagogiques empruntent les sentiers de randonnée existants pour conduire d'un point à un autre où les particularités de la région sont explicitées.

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Ils coïncident avec les sentiers de grande randonnée 01, 03, 04, 05, 07 und 10 (le E5 dispose d'un tracé qui lui est propre) et d'une façon aléatoire peuvent être identifiés avec des panneaux rectangulaires (270 x 80 mm).

Europäischer Fernwanderweg 4
Pyrenäen-Jura-Neusiedler See-Balaton

7. Cartes de randonnée

Un certain nombre d'éditeurs spécialisés (Freytag & Berndt, Kompass-Verlag) éditent des cartes de randonnée avec indication du réseau des sentiers de grande randonnée ou des sentiers de pays balisés. Ces cartes sont en vente en librairie ou chez les buralistes.

Par ailleurs l'Office national de météorologie et de géographie édite des „cartes topographiques autrichiennes au 1:50 000“ avec indication des sentiers balisés.



BE Belgique

1. Pays

Belgique

2. Région ou territoire

Flandre

Wallonie

3. Organismes faisant le balisage

Région de la Flandre –

Grote Routepaden, Van Stralenstraat 40,
2060 Antwerpen.

info@groteroutepaden.be,

www.groteroutepaden.be

Région de la Wallonie et Bruxelles –

les Sentiers de Grande Randonnée

Nanon 98, 5000 Namur.

info@grsentiers.org, www.grsentiers.org

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

La longueur du réseau des sentiers balisés (GR) est d'environ 6 900 km.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

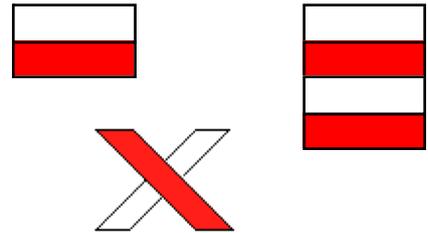
Le réseau des sentiers de randonnée balisés se compose des sentiers de grande randonnée (GR), qui prolongent les sentiers existant sur le territoire français, et des sentiers de grande randonnée (LAW), près de la frontière avec les Pays-Bas qui sont le prolongement des sentiers se trouvant sur le territoire hollandais.

5.1.2. Sortes des marques

Les sentiers de grande randonnée sont signalés par les marques à deux bandes dont les dimensions sont 90 x 70 mm. La bande supérieure est blanche et la bande inférieure est rouge.

Pour signaler le changement de direction du sentier balisé, on dédouble le logo. Aux croisements on place une croix rouge et blanche à l'entrée de toutes directions.

5.1.3. Panneaux de signalisation et



panneaux avec les noms des localités

...

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

...

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

...

7. Cartes de randonnée

Le réseau des sentiers de randonnée balisés est tracé sur les cartes topographiques belges à l'échelle de 1:25 000, 1:50 000 et 1:100 000 et sur les cartes françaises et hollandaises avec les mêmes échelles. Les cartes touristiques belges indiquant le tracé des sentiers de grande randonnée sont éditées par la maison d'édition allemande Kompass.

1. Pays

Bulgarie

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Blgarski turističeski sjuz,
75, Vasil Levski Blvd., P. B.: 427,
1000 Sofia, www.btsbg.org

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

La longueur du réseau des sentiers balisés est d'environ 6 000 km.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

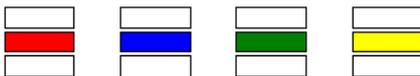
Dans la conception du réseau, un des critères est que les sentiers de randonnée à baliser de la même couleur ne se rencontrent pas et/ou ne se croisent pas. En même temps, on se fixe pour règle que les itinéraires principaux doivent être balisés en rouge et bleu et les autres itinéraires en vert et jaune.

5.1.1. Description des sentiers balisés

L'ensemble du réseau des sentiers balisés est signalisé par des marques à trois bandes complétées, si nécessaire, par des signes de différentes formes (pictogrammes).

5.1.2. Sortes des marques

Le système unique de balisage des sentiers de randonnée utilise des marques carrées à trois bandes horizontales d'une longueur de 100 mm, les bandes supérieure et inférieure étant blanches et la bande centrale toujours de couleur. L'espace entre les bandes est de 5 mm. L'ordre des couleurs principales est, par ordre d'importance, le suivant: rouge, bleu, vert, jaune.



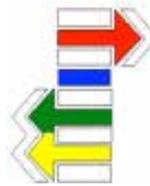
On utilise les flèches au moment où le sentier balisé change soudainement de direction ou s'il rejoint un autre itinéraire.



La marque suivante signale la fin du parcours commun de deux pistes balisées.



Si, sur un tronçon donné, plusieurs pistes marquées aux couleurs principales se croisent ou se suivent, toutes leurs marques sont placées ensemble sur un même support sous la forme d'une balise à plusieurs couleurs.



Les pictogrammes indiquent la direction d'un sommet, d'une source, d'une grotte ou d'un refuge. (Malheureusement, nous ne disposons pas de ces pictogrammes pour l'instant.)

5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Comme panneaux de signalisation, on utilise tantôt des panneaux avec des flèches indiquant la direction (si le texte contient plusieurs lignes), tantôt des panneaux de signalisation (pour le texte sur une ligne).

Les informations sur la distance sont indiquées en heures ou en kilomètres. Chaque direction est complétée sur les panneaux avec les flèches par le symbole du sentier balisé. En ce qui concerne les panneaux de signalisation, le symbole est situé sur la pointe du panneau.

Les dimensions des panneaux sont de 630 x 450 mm ou de 450 x 220 mm. Les dimensions des panneaux de signalisation sont de 450 x 100 mm. Tous les panneaux sont en bois.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

A proximité des refuges et sur les lieux de départ des sentiers balisés les plus importantes, on utilise des panneaux de différentes dimensions avec l'indication du parcours des sentiers balisés existant autour. Ces panneaux sont complétés par

l'indication des distances vers les sites principaux et par les pictogrammes rappelant leur caractère particulier.

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

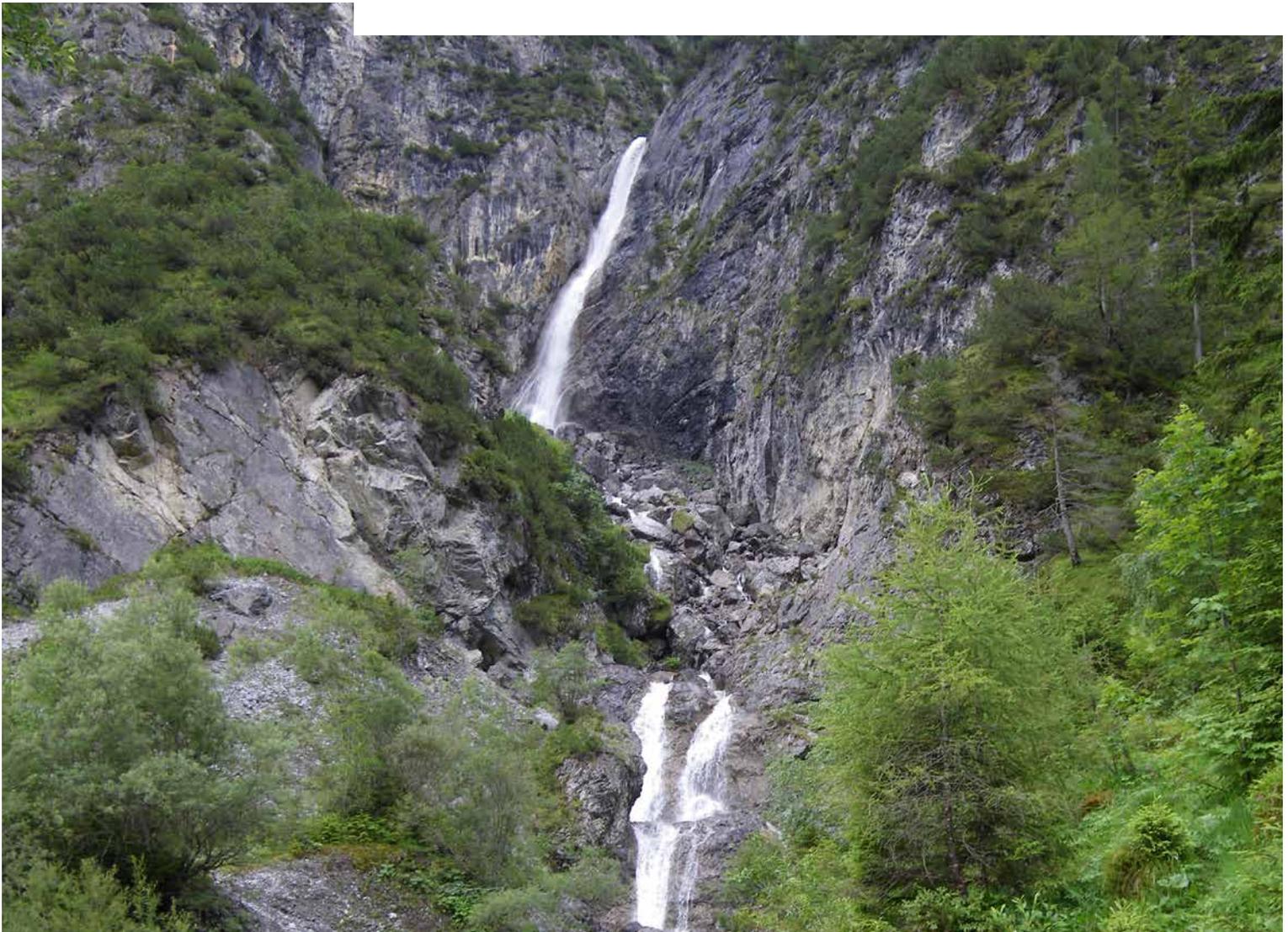
...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

...

7. Cartes de randonnée

...



1. Pays

Suisse

2. Région ou territoire

Suisse, Canton, Communautés

3. Organismes faisant le balisage

Associations cantonales de randonnée pédestre
www.wandern.ch/de/verband/kantonale-organisationen/kontaktadressen

Organe national (uniquement pour le conseil et la coordination):
 Schweizer Wanderwege, Postfach,
 Monbijoustrasse 61, 3000 Bern 23;
www.wandern.ch

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

L'ensemble des chemins balisés représente un réseau de plus de 60 000 km.

5. Système du balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

Les sentiers de randonnée sont balisés à l'identique sur l'ensemble du territoire suisse selon une norme unifiée obligatoire depuis 2006.

5.1.1. Description des sentiers balisés

Le réseau des chemins de randonnée est constitué par l'ensemble des sentiers qu'il s'agisse de sentiers de promenade, de montagne ou alpins interconnectés les uns avec les autres. Il opère en dehors des zones d'habitation et couvre plus particulièrement des aires récréatives, traverse de paysages intéressants (panorama, vallée, etc.) s'ouvre sur des sites culturels et touristiques et emprunte des sections de sentiers historiques. Les sentiers sont classés en trois catégories en fonction de leur difficulté:

- En règle générale les sentiers de randonnée sont accessibles à pied. Ils sont à l'écart des routes passagères et ne sont pas recouverts d'asphalte ou de béton. Les parcours à fort dénivelé disposent d'escaliers ou de marches, les sections dangereuses sont équipées de garde-fous. Les cours d'eau sont franchis au moyen de passerelles ou de ponts. Les sentiers de randonnée n'exigent de la part des usagers aucune exigence particulière.

- Les chemins de montagne sont des sentiers de randonnée qui peuvent occasionnellement ne pas être tracés. Ils sont en général

raides et étroits et parfois très exposés. Des cordes ou des chaînes ont été installés sur les passages particulièrement difficiles. Les ruisseaux seront occasionnellement traversés à gué. Les randonneurs qui empruntent ces sentiers doivent avoir le pied assuré, ne pas avoir le vertige et être en parfaite forme physique. Ils doivent avoir une bonne connaissance du milieu montagnard et des risques qui y sont inhérents (glissements de terrain, chutes de pierres, changements de météo). Par ailleurs ils devront être équipés de bonnes chaussures aux semelles adhérentes, des vêtements adaptés à tous les temps et être munis de cartes topographiques.

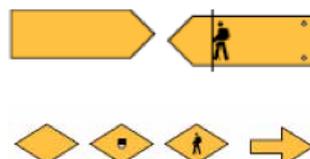
- Les sentiers alpins sont des sentiers de randonnée à très haut niveau de difficulté. Le tracé est parfois difficilement repérable, ils peuvent traverser des champs de neige, des glaciers, des éboulis ou des étendues rocheuses. Aucune structure de prévention ne peut être installée, il s'agit donc de zones particulièrement exposées. Les pratiquants de ces sentiers doivent avoir un pas assuré, ne pas avoir le vertige et être en parfaite forme physique; ils devront être équipés de corde, de piolet et connaître des rudiments d'escalade. En sus de l'équipement du randonneur confirmé ils devront se munir d'un altimètre et d'une boussole ainsi que de crampons.

Les itinéraires touristiques offrent des randonnées spécifiques et plus exceptionnels:

- Les itinéraires nationaux sont ceux qui traversent une grande partie de la Suisse et dont le point de départ et d'arrivée sont situés en zone frontalière.
- Les itinéraires régionaux traversent plusieurs cantons.
- Les itinéraires locaux ont un caractère plus local.

5.1.2. Sortes des marques

- La signalisation des sentiers est de couleur jaune.



- Les flèches directionnelles sont jaunes avec la pointe blanche et rouge et un rappel de balise blanche-rouge-blanche.

- Les balises des chemins alpins sont



en bleues avec les pointes blanche-bleu-blanc et des rappels de balises blanc-bleu-blanc. Les tableaux d'indication indiquent le point de départ et un certain nombre de recommandations.

Les itinéraires touristiques sont balisés au



moyen de flèche directionnelle. Le marquage est uniquement donné au point de départ avec toutes les informations.

- Les itinéraires nationaux sont repérés par un numero de l'itinéraire à 1 chiffre.
- Les itinéraires régionaux sont repérés par un numéro à deux chiffres.
- Le balisage des itinéraires locaux est facultatif.

Les sentiers thématiques qui peuvent ne



pas emprunter les sentiers traditionnels sont repérés par des panneaux de signalisation bruns.

5.1.3. Panneaux de signalisation et pan-



neaux avec les noms des localités

La signalétique des sentiers de randonnée consiste à indiquer la destination, la distance et le cas échéant une estimation du temps de parcours. Les panneaux correspondants sont installés au départ de chaque itinéraire, le long du parcours et à l'intersection de plusieurs itinéraires.

Les points de départ et d'arrivée ainsi que les points significatifs en cours de route figurent sur les panneaux. Ces informations sont inscrites de bas en haut et dans le

sens de la direction indiquée. Tout en haut figure le prochain point d'étape intermédiaire et sur la dernière ligne le point de destination. Si le panneau comporte plusieurs itinéraires (4 maximum) ceux-ci sont séparés par un trait horizontal. Les informations communes ne sont inscrites qu'une seule fois.

Le temps de parcours complète les informations relatives à la direction et à la destination de l'itinéraire. L'estimation est arrondie à 5 minutes.

Des informations spécifiques comme le nom de l'itinéraire peuvent être indiquées sous la destination. Exemple d'informations spécifiques:

Le panneau reprend le point de départ, la destination les étapes intermédiaires et le niveau au-dessus de la mer.

Les panneaux en aluminium poli ont une épaisseur de 5 mm. La longueur est de 450 mm (sans estimation de temps) ou de 615 mm (avec indication du temps de parcours). En fonction des indications et des informations la largeur du panneau varie de 120 à 200 mm.



5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

Les panneaux d'orientation (dimensions 700 x 1 000 mm) indiquent le réseau des sentiers de randonnée d'une région sous la forme d'une carte topographique. Ils sont installés aux points de départ importants des itinéraires, comme par exemple aux point d'arrêt des transports publics, dans les bourgs et dans les parkings.

5.1.5. Panneaux d'information des sen-



tiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Les sentiers internationaux sont intégrés, autant que peut se faire au réseau des sentiers nationaux. Un panneau combiné pour le national et l'international peut être utilisé à l'instar de ce qui est fait pour les itinéraires Euro-cyclistes. Un cartouche bleu pour l'itinéraire international superposé au cartouche vert en haut à gauche de l'itinéraire national.

Les itinéraires internationaux secondaires



ne seront pas nécessairement renseignés. Aux points d'étape intermédiaires ils seront indiqués sur les tableaux d'informations touristiques (dimensions 210 x 148 mm).

7. Cartes de randonnée



Le réseau des sentiers balisés est repris sur des cartes au 1:50 000 de l'institut suisse de topographie.



1. Pays

République Tchèque

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Club des touristes tchèques (KČT),
Revoluční 8, 110 05 Praha 1,
www.kct.cz, e-mail: kct@kct.cz

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

La longueur totale du réseau des sentiers de randonnée se situe autour de 40 000 km. Environ 1 000 km des sentiers de randonnée sont conçus de façon qu'ils puissent être utilisés aussi par les skieurs de fond en hiver.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

Lors de la conception du réseau, une des conditions fixée est que les sentiers de randonnée balisés de la même couleur principale ne se touchent pas et/ou ne se croisent pas. En même temps la règle est que les pistes principales soient balisées en rouge et bleu et les pistes annexes en vert et jaune.

5.1.1. Description des sentiers balisés.

L'ensemble du réseau des sentiers est balisé au moyen de marques à trois bandes, complétées, de manière limitée, par des marques de différentes formes.

5.1.2. Sortes des marques

Le système de balisage des sentiers de randonnée utilise des marques carrées à trois bandes horizontales, dont le côté mesure 100 mm, les bandes du haut et du bas sont blanches et la bande du milieu est toujours de couleur. L'espace entre les bandes est de 5 mm. L'ordre des couleurs principales est le suivant d'après l'importance de l'itinéraire : rouge, bleue, verte, jaune.

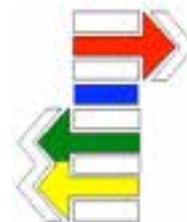
On utilise les flèches au moment où le



sentier balisé change soudainement de direction ou bien lorsque le sentier tourne et se relie à un autre itinéraire.



Si sur un tronçon donné, plusieurs pistes aux couleurs principales se croisent ou se suivent, toutes leurs marques sont placées sur le même support comme l'indique le dessin ci-dessous.



A proximité des centres de vacances ou de tourisme où existe un réseau dense des marques avec des bandes, on peut aussi rencontrer un balisage local ayant une forme particulière que l'on utilise surtout les circuits de promenade courts.

Une marque carrée, dont le côté est de 100 mm, est composée de deux triangles isocèles, le triangle de couleur principale est toujours en haut à droite. Cette marque a aussi sa variante avec une flèche.



Pour baliser des sentiers éducatifs, on peut utiliser une marque spéciale blanche carrée dont le côté mesure 100 mm et qui est coupée en oblique du haut vers le bas et de gauche à droite d'une bande verte, dont la largeur est 30 mm. Cette marque peut être complétée par une flèche.



Mais les sentiers éducatifs ne sont pas forcément balisés avec cette marque. Ils sont nombreux à partager leur parcours avec les sentiers décrits plus haut. Leur caractère éducatif est signalé au moyen de panneaux explicatifs et d'autres panneaux particuliers.

Les embranchements dont la longueur est au maximum de 1 km qui mènent vers des lieux touristiquement importants en direction desquels on ne peut pas utiliser le balisage normal sans rupture sont balisés par des marques carrées spécifiques dont le côté est de 100 mm. Ces marques ont aussi une variante avec la flèche.



*embr. vers un sommet
ou vers un point de vue*



embr. vers une fontaine ou une source



*embr. vers une autre
curiosité intéressante*



*embranchement vers les vestiges d'un
château et d'un autre monument*

Au début et à la fin d'un sentier marqué par des bandes (locales ou non) et à la fin de chaque embranchement, on utilise une marque carrée spécifique, dont le côté mesure 100 mm.



5.1.3. Les panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Chaque sentier de randonnée balisé est équipé uniformément de panneaux directionnels quelle que soit la direction à prendre.

La couleur de base des panneaux directionnels est beige avec écriture en noir. Les textes des panneaux contiennent une à trois lignes avec des informations sur la distance en km, arrondie à 0,5 km. Le lieu le plus proche est inscrit en haut du panneau. En tête des panneaux on trouve l'indication suivante: Sentier de randonnée du KCT avec éventuellement le nom du sentier, s'il en porte un. La pointe du panneau porte le symbole du sentier balisé ou de l'embranchement.



Les sites intéressants (bâtiments ou autres), se trouvant à proximité des sentiers balisés, et qui ne sont pas indiqués par un panneau/ un embranchement autonome, le sont par des panneaux directionnels sans symbole du sentier balisé/de l'embranchement. La direction inverse, soit celle qui part du site vers le sentier balisé est souvent indiquée par un panneau directionnel avec un texte unique: „vers les départs des sentiers“.



Si le sentier éducatif n'est pas balisé par les marques propres aux sentiers éducatifs, mais si son parcours se trouve sur un

autre type de sentiers balisés, on place au croisement des chemins, des panneaux directionnels particuliers indiquant le sentier éducatif. La pointe porte le symbole du sentier balisé sur lequel le sentier continue.



Les panneaux directionnels avec la pointe colorée ont des dimensions fixes de 400 x 140 mm et sont faits en tôle d'acier pliée.

Les panneaux portant les noms d'une localité et placés au-dessus des panneaux directionnels, sont aussi de couleur beige avec écriture en noir. Ils indiquent les lieux sur lesquels ils ont installés, ainsi que les altitudes. S'il y a suffisamment de place on peut y placer un texte court informatif de deux lignes.

Les panneaux de 330 x 140 mm (dimen-



sions fixes) sont aussi faits de tôles d'acier pliées.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

Les cartes d'affichage des randonnées sont souvent placées aux croisements importants et/ou aux points départ. Leurs dimensions sont 1 800 x 1 200 mm et représentent des cartes touristiques agrandies. Ces panneaux d'affichage sont installés sur des supports à forme unique – en acier ou en bois, parfois encadrés.

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

Les panneaux d'information, ou éventuellement les guides imprimés, sont réalisés par le créateur qui est aussi responsable de leur entretien. Le créateur n'est pas toujours le Club des randonneurs tchèques qui a néanmoins conclu avec le créateur un contrat d'entretien de balisage du sentier éducatif.

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Les sentiers de randonnée européens sont tracés sur le réseau standard des sentiers de randonnée balisés avec des marques à bandes. Les randonneurs sont informés sur leurs parcours par le symbole des sentiers européens figurant sur la pointe du panneau directionnel standard. Le parcours de ces sentiers est aussi indiqué dans les cartes touristiques du Club des touristes tchèques (KCT).

Les sentiers internationaux sont représentés de la même manière, mais sur le terrain, ils ne sont pas balisés. Ils sont indiqués seulement sur les cartes touristiques du KCT.

7. Cartes de randonnée

Le Club des touristes tchèques (KCT) joue aussi le rôle de maison d'édition des cartes de randonnée couvrant en continu le territoire de la République Tchèque. Ces cartes, en dehors de leur rôle touristique et de civilisation, représentent les parcours de tous les sentiers de randonnée, toutes les pistes cyclables et les pistes skiables.

Pour les randonneurs et les skieurs, on recommande l'utilisation des cartes à l'échelle de 1:50 000 (soit cartes vertes). Comme l'entretien de toutes les pistes balisées en RT est assuré par le KCT, ces cartes sont une source d'information fiable des parcours.

En dehors des Editions du KCT, il existe d'autres éditions de cartes de randonnée mais qui ne couvrent pas le territoire de la RT dans son ensemble. Les cartes touristiques du KCT ainsi que les cartes d'autres éditeurs sont disponibles en librairie.

1. Pays

République fédérale d'Allemagne

2. Région ou territoire

Saxe, Vogtland, Regierungsbezirk Chemnitz

3. Organismes faisant le balisage

Erzgebirgsverein e.V., Eibenstocker Str. 67, 08349 Johanngeorgenstadt

Verband Vogtländischer Wander- u. Gebirgsverein e.V., Am Wald 10, 08258 Schönlinde

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

Les pistes balisées mesurent environ 15 000 km.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

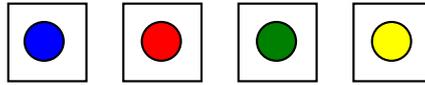
Trois sentiers principaux de grande randonnée passent de l'Est vers l'Ouest sur les hauteurs. Ils sont signalisés par la couleur bleue. Il s'agit du „Kammweg“, du „Görlitz – Greiz“ et du „Ostsee – Saaletalsperren“. Le sentier de grande randonnée „Wanderweg Erzgebirge-Vogtland“ est signalisé par la couleur rouge. Les sentiers régionaux sont signalisés dans la plupart des cas par la couleur rouge. Ils passent le long des fleuves ou des rivières les plus importantes. Ils sont interconnectés avec les sentiers également signalisés par la couleur rouge. Le réseau est complété par les sentiers locaux de couleurs verte et jaune. Les circuits rentrent dans cette catégorie.

5.1.2. Sortes des marques

Le système unique du balisage utilise les marques carrées à trois bandes horizontales d'une longueur de 100 mm. Les bandes supérieure et inférieure sont blanches, la bande du milieu est de couleur. L'ordre des couleurs, en fonction de l'importance, est suivant: bleu, rouge, vert, jaune.



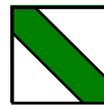
Là, où le réseau des sentiers balisés est très dense, on utilise exceptionnellement des marques de mêmes dimensions, mais avec un cercle de couleur de 60 mm de diamètre placé au milieu de la marque.



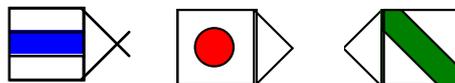
Si, sur un tronçon donné, plusieurs sentiers marqués aux couleurs principales se croisent ou se suivent, toutes leurs marques sont placées ensemble sur un même support sous la forme d'une balise à plusieurs couleurs.



Les sentiers culturels sont signalisés avec des marques spécifiques carrées de 100 mm de côté. Elle sont coupées perpendiculairement de haut en bas et de gauche à droite par une bande verte de 30 mm de large.



Aux croisements et aux carrefours des sentiers balisés, on peut utiliser une variante avec une pointe blanche placée dans la direction souhaitée.



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

La couleur de base des panneaux de signalisation est verte, le cadre et les textes sont blancs. La pointe du panneau de signalisation porte le symbole du sentier balisé auquel le panneau est destiné. Les textes des panneaux de direction sont écrits sur une ou quatre lignes avec les informations sur la distance en km. Le lieu le plus proche est situé sur la première ligne du haut.

Si le sentier porte un nom, ce nom est indiqué en lettres plus petites en bas du panneau de signalisation du sentier donné. Le sentier de grande randonnée „Wanderweg Erzgebirge-Vogtland“ est une exception. Son nom est écrit en jaune en „en-tête“ des panneaux de signalisation et son symbole (trois épicéas stylisés) est en vert du côté de la pointe.

Puisque les embranchements et les circuits courts ne sont pas signalisés, on utilise pour leur signalisation les panneaux qui dans leur pointe ne portent aucun symbole.

Les dimensions des panneaux de signalisation sont de 500 x 100 mm à 500 x 240 mm en fonction du nombre des lignes de texte situées sur le panneau.



Le panneau indiquant la localité porte le nom de la localité donnée et éventuellement son altitude. Ce nom doit correspondre au nom écrit dans les cartes touristiques.

Les noms des sentiers de grande randonnée figurent aux croisements importants. Ils sont placés à en-tête des panneaux indiquant la localité.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

Des cartes d'affichage du tracé du parcours des sentiers balisés sont utilisées exceptionnellement pour des raisons financières. Aux départs importants et aux croisements des sentiers balisés, on place uniquement les panneaux désignant les sentiers énumérés sur le panneau ou le schéma de leur parcours dans les environs proches.

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

Ces panneaux contiennent des informations concernant l'intérêt thématique du sentier culturel. L'en-tête du panneau porte la marque du sentier culturel.

6. E-sentiers et sentiers internationaux

La signalisation des sentiers européens est faite avec des marques à bandes bleues, complétées parfois par le symbole des Esentiers: E3 ou E10.

7. Cartes de randonnée

On trouve les cartes de randonnée de différentes échelles avec le tracé des sentiers balisés dans le réseau des librairies. Le Landesvermessungsamt Sachsen édite aussi les cartes topographiques au 1:25 000 qui représentent également le tracé des sentiers balisés.



1. Pays

République Fédérale d'Allemagne

2. Région ou territoire

Parc naturel Frankenwald (Forêt de Franconie)

3. Organismes faisant le balisage

Frankenwaldverein e.V.
 Karlsgasse 7, 95119 Naila;
 info@frankenwaldverein.de,
 www.frankenwaldverein.de

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

L'ensemble du réseau des sentiers de randonnée de Frankenwaldverein représente environ 4 220 km.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

Quatre sentiers de randonnée labellisés „Qualitätsweg Wanderbares Deutschland“ traversent la Forêt de Franconie et sont gérés par Frankenwaldverein:
 pour 123 km – la via Francigena – de Rennsteig à Alb en Jura souabe
 pour 39 km – le Fränkische Gebirgsweg
 pour 38 km – le Fränkische Steinreich „Burgenweg“ – Chemin de randonnée culturel et historique de Lauenstein à Kronach (76 km)



Les sentiers de randonnée de Frankenwaldverein se distinguent par le balisage BLEU pour les sentiers interdépartementaux en boucle et VERT pour les sentiers locaux en boucle.

5.1.2. Sortes des marques

En „bleu“:

14 sentiers principaux
 885,0 km (marquage en lettres et symboles)

16 sentiers en boucle
 242,0 km (numérotés de 51 à 66)

20 sentiers thématiques
 450,0 km (marquage par bandes et symboles)

14 Sentiers principaux
 261,5 km (numérotés de 1 à 13)



Les sentiers en boucle balisés „vert“ sont repérés par des chiffres verts et le nom du sentier sur un cartouche blanc.

D'une façon générale les points de départ sont liés à un lieu touristique, une localité ou ville importante. Ils peuvent également avoir pour origine ou se terminer à partir de sites intermédiaires qu'il s'agisse de localités ou de parkings.

L'ensemble des ses sentiers en boucle (227) se répartissent sur sept régions qui couvrent la Forêt de Franconie et sa périphérie.

Certains de ces sentiers sont balisés et gérés par des tiers d'autres par des communes ou diverses associations. Chaque panneau directionnel indique la distance totale.

Les régions traversées sont clairement identifiées par une ou deux lettres sur le balisage:

Région DÖ, Autour de Döbraberg
 Région KC, Kronacher Lang
 Région KU, Ville de Kulmbach et ses environs
 Région OS, Selbitztalle Haut
 Région R, Pays de Rennsteig
 Région RT, Rodachtal le Haut
 Région US, Selbitz le Bas, Saale und Bad Steben



Dans ce choix de randonnées le marcheur peut, à l'aide du balisage et de la signalisation organiser la découverte d'une région définie. Les deux chiffres apportent quelques précisions supplémentaires: KC 74 (Zechen-Weg): Le chiffre des dizaines tient pour Stockheim. Ce qui signifie en fait que Stockheim se trouve dans la région de Kronach à la 7ème position. L'ordre indiqué est tout à fait arbitraire

et ne valorise en rien le sentier. Le chiffre 4 indique : le chemin de Zechen dans la zone de Stockheim. Les chiffres commençant par 70 (KC) appartiennent à la zone de Stockheim. Le nom du chemin sert à décrire une particularité de la boucle.

Pour chaque boucle, en sus du marquage il est indiqué le nom du sentier, la distance, le dénivelé ainsi qu'un descriptif.

Les chemins ont été sélectionnés par leur attachement au territoire et permettent de découvrir la Forêt de Franconie dans toute sa diversité permettant aux randonneurs de mieux connaître notre forêt.

5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Tous les panneaux portent la couleur du balisage et le nom du sentier (pour les randonnées en boucle la distance globale est indiquée) par ailleurs la distance de la prochaine étape et de l'étape suivante est également fournie à 0,5 km près (lieu ou point de vue).



5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

Aux points importants (étapes intermédiaires, points de vue) des tableaux ont été

installés pour indiqués aux randonneurs les différents sentiers du secteur.

Le cas échéant l'information est complétée par la carte de la zone avec distance et situation géographique.

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Frankenwaldverein est concernée par les sentiers européens E3 et E6 de Mitwitz (en provenance de Thüringer Wald) à Münchberg (fin de section nous concernant à Fichtelgebirge) pour une distance de 84 km.

Le balisage utilisé est la croix d'André bleue sur fond blanc.

7. Cartes de randonnée

Les cartes reprenant les sentiers balisés de la Forêt de Franconie sont éditées par le Landesamt für Vermessung Geoinformation à Munich et la maison d'édition Fritsch-Landkartenverlag à Hof (Echelle 1:50 000, 1:35 000 et 1:25 000 pour certain secteur).

L'association a numérisé l'ensemble des chemins. Le portail des sites internet www.frankenwaldverein.de et frankenwaldverein.de/Tourensuche.126.0.html reprennent l'ensemble des sentiers avec les dénivelés et les descriptifs.

Par ailleurs les données GPS sont également communiquées et l'impression des informations en PDF est également possible.



1. Pays

République Fédérale d'Allemagne

2. Région ou territoire

Sarre

3. Organismes faisant le balisage

Saarwald-Verein, Professor-Notton-Str. 5 - Haus Sturm, 66740 Saarlouis.

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

Les sentiers de randonnée pédestre balisés forment un réseau d'environ 2 500 km.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

Les sentiers de grande randonnée balisés ainsi que les circuits de promenade sont signalisés par des pictogrammes de couleur rouge, bleue, verte et jaune. Le même mode de balisage est utilisé pour les circuits de randonnée destinés surtout aux automobilistes. Des pictogrammes particuliers sont utilisés pour les sentiers culturels (Kulturwanderwege).

5.1.2. Sortes des marques

La forme de base des marques est le carré blanc de 100 mm, dans lequel on place une croix de Saint André, un cercle, un triangle ou une bande horizontale. Si on utilise la bande verticale, cette bande couvre la moitié de droite ou de gauche de la marque. Les sentiers de liaison vers les communes ou les stations de chemin de fer sont signalisés par les marques ayant la forme d'un „V“. Les marques sont peintes ou en plaquettes en plastique.

Tous les sentiers culturels portent un nom et sont signalisés par les symboles spécifiques:



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

...

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

...

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Les sentiers européens E3 sont signalisés par le symbole bleu en forme de Croix de Saint André.

7. Cartes de randonnée

Saarland-Verein a tiré sa propre carte de randonnée de la Sarre RV 11159 Saarland dont l'échelle est 1:75 000 avec les tracés de tous les sentiers de randonnée balisés. Il est possible d'acheter des cartes topographiques dont l'échelle est 1:50 000 et qui contiennent également les tracés des sentiers de randonnée balisés.



1. Pays

République fédérale d'Allemagne

2. Région ou territoire

Schwarzwald (Forêt Noire)

3. Organismes faisant le balisage

Schwarzwaldverein e.V.
Hauptgeschäftsstelle
Schloßbergring 15
79098 Freiburg
e-mail: info@schwarzwaldverein.de;
www.schwarzwaldverein.de

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

...

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

www.schwarzwaldverein.de/wege/wegenetz/seite01.html

5.1.1. Description des sentiers balisés

Sentiers locaux avec marquage de losange jaune sur fond blanc, sentiers inter- régionaux conduisant sur les trois itinéraires principaux balisés avec des losanges bleu sur fond blanc.

5.1.2. Sortes des marques

Les trois itinéraires principaux sont balisés avec des losanges

Westweg/Itinéraire de l'Ouest:

losange rouge

Mittelweg/Itinéraire central:

marquage rouge avec une barre en travers blanche

Ostweg/Itinéraire de l'Est:

marquage rouge et noir

Le reste des sentiers de longue distance reprennent le symbole du losange.

Kandelhöhenweg:

Balisage rouge avec la lettre K en blanc

Schwarzwald-Querweg Rottweil-Lahr:

losange rouge-bleu sur fond jaune

Schwarzwald-Querweg Gengenbach-

Alpirsbach: losange bleu sur fond jaune

Schwarzwald-Querweg Schwarzwald-

Kaiserstuhl-Rhein: losange rouge sur fond jaune

Gäurandweg: losange vert avec feuille

d'égantier rouge sur fond blanc

Schwarzwald-Querweg Freiburg-Bodensee:

losange vertical blanc-rouge sur fond jaune

Les sentiers les plus récents sont également balisés avec le même symbole du losange :

www.schluchtensteig.de

www.zweitaelersteig.de

5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

...

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

...

5.1.5. Les panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

...

7. Cartes de randonnée

...



1. Pays

République fédérale d'Allemagne

2. Région ou territoire

Partie Est du Baden-Württemberg, du Tauber- und Neckarland au Bodensee via la Schwäbische Alb.

3. Organismes faisant le balisage

Schwäbischer Albverein e.V.,
7000 Stuttgart 1, Hospitalstraße 21B,
www.albverein.net,
info@schwaebischer-albverein.de

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

L'association compte environ 23 000 km de sentiers balisés (sur env. 18 000 km²).

5. Système de balisage

<http://wege.albverein.net/wanderwege/>



5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

On recense 10 itinéraires principaux, ainsi que des sentiers à thème, qui traversent le territoire de l'association. A cela s'ajoute un réseau de base plus ou moins dense de sentiers de base. Enfin de nombreux sentiers locaux en boucle complètent ce réseau.

5.1.2. Sortes des marques

HW 1 (Schwäbische Alb-Nordrandweg) et HW 2 (Schwäbische Alb-Südrandweg) font le tour du massif montagneux du Jura Souabe et constituent la base du système de balisage local. Les deux sentiers sont balisés avec un triangle rouge, dont la pointe est dirigée vers l'ouest. A l'intérieur de la zone un marquage jaune indique les sentiers de randonnée et à l'extérieur de la zone le marquage est indiquée en bleu.

Les itinéraires d'accès vers le HW 1 et le HW 2 sont balisés avec un triangle jaune et bleu. La pointe indique la direction pour le sentier principal. Les itinéraires annexes sont des alternatives aux sentiers principaux HW 1 et HW 2 ou aux itinéraires

d'accès et sont balisés au moyen d'une fourche rouge jaune ou bleu. Les itinéraires transversaux relient les sentiers d'accès et les sentiers annexes et sont balisés au moyen de losanges. La couleur dépend de la catégorie du sentier.

Pour les régions plus éloignées du Jura Souabe, un marquage complémentaire pourra être utilisé : les parcours principaux seront balisés au moyen d'une barre, les parcours secondaires seront balisés au moyen d'une croix. Pour les parcours transverses des points bleus ou rouges sont utilisés. Les sentiers annexes sont balisés d'un fer à cheval bleu ou rouge.

Les sentiers principaux HW 3 jusqu'à HW 10 complètent ce système par l'utilisation d'une barre rouge avec un numéro et un symbole. Pour les sentiers à thème il est fait usage d'un signe spécifique.

5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

En guise de panneau indicateur il est fait usage de panneaux en aluminium. Ces panneaux indiquent les différents sentiers et leur direction, les étapes d'un jour. Les distances sont indiquées en kilomètre sur des cartes au 1:50 000 avec indication de noms.



Pour certains points d'intérêt, un repérage spécifique est mentionné, qui indique notamment le lieu, l'altitude, complétée d'une brève explication.

En concertation avec les offices de tourisme, certaines régions mettent en place un marquage du type de celui utilisé dans le Jura Souabe. D'une façon générale les panneaux indicateurs jaunes sont utilisés pour le réseau principal de sentiers et des panneaux verts pour le réseau secondaire.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

Des panneaux d'orientation et d'information sont placés à des emplacements stratégiques tels que gares, parkings, etc... Une carte des lieux donne un aperçu d'ensemble du réseau de sentiers localement.

5.1.5 Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Le E8 traverse cette zone; il est balisé par un texte en rouge sur fond blanc.

7. Cartes de randonnée

Ce travail résulte d'une étroite concertation avec les autorités locales notamment pour les données géographiques (Landesamt/Conseil régional et le Baden-Württemberg LGL (www.lgl-bw.de)). Une série de cartes qui couvrent l'ensemble de la région est à disposition du public (<http://wege.albverein.net/wanderkarten/>).



1. Pays

Danemark

2. Régions ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Dansk Vandrelaug (DVL), Kulturvet 7, 1175 København, tel. +45 33 12 11 65, e-mail: dvl@dvl.dk, www.dvl.dk

Dansk Islandshesteforening

Dansk Ride Forbund

Danmarks Naturfredningsforening

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

A la fin de 2002, le Danemark comptait un total de 13 420 km des sentiers de randonnée, dont 3 923 km de sentiers internationaux et de grande randonnée. Il a été prévu d'agrandir le réseau de sentiers de randonnée de 970 km.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

...

5.1.2. Sortes des marques

Pour signaler tous les sentiers de randonnée pédestre, on utilise des marques carrées bleues de 100 à 400 mm de côté avec le pictogramme blanc du randonneur. Le bord inférieur porte parfois le nom du sentier balisé. Si la direction du sentier change, on place au-dessous de la marque sur un panneau indépendant bleu de même largeur avec une flèche blanche.

Les marques sont mises sur des prismes en bois.



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Les panneaux de signalisation portent en général un texte sur une ligne. Ils sont peints sur la tôle fixée sur un support standardisé bas fait des tubes d'acier. La couleur de base des panneaux de signalisation est bleue avec écriture blanche. A l'opposé de la pointe, on trouve le symbole du type du sentier balisé.

Le nom du sentier balisé se trouve au-dessus du panneau de signalisation.



5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

...

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Le marquage des sentiers européens de randonnée pédestre est identique à celui des sentiers de randonnée pédestres courants. Le bord inférieur des marques de ces sentiers indique sa nature.



7. Cartes de randonnée

Des cartes de randonnées sont disponibles à: www.visitdenmark.dk.



E Espagne

1. Pays

Espagne

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Federación Española de Deportes de Montaña y Escalada,
 Floridablanca 84
 Entresuelo. 08015 Barcelona
 Tel: 34 93 426 426 7
 www.fedme.es
 senderismo@fedme.es

Le découpage administratif de l'Espagne repose sur les régions ; le réseau des sentiers et itinéraires appartient à la fédération espagnole de randonnée, la FEDME et fait l'objet d'une inscription officielle. Il est à noter que l'entretien de ces réseaux est assuré par des comités régionaux:

- Andalucía, www.fedamon.com (membre de la FERP)
- Aragón www.fam.es (membre de la FERP)
- Asturias. www.fempa.es
- Baleares. www.fbmweb.com
- Canarias. www.fecamon.es
- Cantabria www.fcdme.es
- Castilla-La Mancha, www.fdmcm.com
- Castilla y León, www.fclm.com
- Catalogne www.feec.cat (membre de la FERP)
- Extremadura www.fexme.com
- Galicie. www.fgmontanismo.es
- La Rioja, www.ferimon.com
- Madrid, www.fmm.es
- Murcia, www.fmrn.net (membre de la FERP)
- Navarre, www.mendinavarra.com
- Pays Basque, www.emf-fvm.com (membre de la FERP)
- Valence, www.femecv.com

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

Itinéraires GR®	29 764 km
Itinéraires PR®	29 976 km
Itinéraires SL®	2 598 km
Total	62 338 km

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

Il existe trois types de sentiers :

- Les GR (longue distance): plus de 50 kilomètres, balisés en rouge.

- Les PR (petite distance): de 10 à 50 kilomètres, balisés en jaune.
- Les SL (sentiers locaux): moins de 10 kilomètres, balisés en vert.

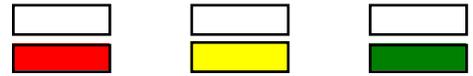
On notera également :

- Les variantes (départ et arrivée identiques, avec deux itinéraires différenciés, à partir d'un même point)
- Les branches (petits parcours en aller/retour à partir d'un itinéraire pour se rendre à un point d'intérêt, maximum 2 km.)

5.1.2. Sortes des marques

A) Bonne direction

Indique la bonne direction. Généralement placé avant et après des intersections, etc. Les balises correspondantes peuvent être peintes sur des supports naturels ou être apposées sur des poteaux ou supports similaires.

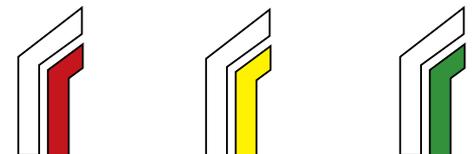


Les sentiers sont balisés avec des bandes de couleurs spécifiques (PR ou SL) qui peuvent être apposées en sus d'un autre balisage tel que GR.



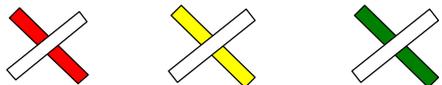
B) Changement de direction

Avertissement du changement de direction par une flèche à angle droit.



C) Mauvaise direction

Placée à des intersections pour indiquer le sentier qui ne va pas dans la bonne direction.



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Panneaux directionnels: au départ des PR, SL ou des GR. Il s'agit d'un grand panneau qui fournit toutes les indications sur les différents sentiers de la zone considérée (longueur, temps de parcours estimé, liste des points de ravitaillement, d'intérêt, etc...).

Ils sont souvent apposés dans les villages. Poteaux : ces poteaux directionnels avec fléchage des différentes directions des sentiers sont placés à des intersections, ils indiquent éventuellement des lieux, des informations sur le temps de parcours et la distance.

5.1.4. Cartes d'affichage et les panneaux d'information

Une carte des sentiers en Espagne et au Portugal est téléchargeable en PDF sur le site internet de la FEDME, pour les seuls GR.

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

En temps normal il est possible de randonner à toute époque de l'année et dans n'importe quel endroit du pays. Pour des raisons météorologiques, il y a des sentiers en Espagne qu'il est recommandé de ne pas emprunter en hiver et d'autres l'été.

6. E-sentiers et les sentiers internationaux

E 3

Itinéraire du Ste. Jacques de Compostella

Numéro espagnol: "GR 65. Camino de Santiago"

E 4

Numéro espagnol:
Cataluña - GR 4, GR 172, GR 7 (le même itinéraire avec E 7)
Valencia - GR 7
Murcia - GR 7
Andalucía - GR 7
Ceuta - GR 7

E 7

Numéro espagnol:
Cataluña - GR 7
Aragón - GR 8, GR 10
Castilla-La Mancha - GR 10
Madrid - GR 10
Castilla y León - GR 10
Extremadura - GR 10
Canarias - GR 131
(La Palma, El Hierro, Tenerife)

E 9 *Itinéraire litoral au bord d'Atlantique*

Numéro espagnol:
País Vasco - GR 121, GR 123
Cantabria - existe pas
Asturias - GR 204 (pas continué)
Galicia - existe pas
Andalucía- existe pas

E 12 *Itinéraire méditerranéenne*

Numéro espagnol: "GR 92 Sendero del Mediterráneo"
Cataluña
Valencia - Projet
Murcia - petites sections pas balisées
Andalucía

7. Cartes de randonnée

La Fédération travaille avec l'IGN (Institut Géographique National) mais également, au niveau régional, avec d'autres entreprises publiques et privées pour informer sur l'implantation du réseau.



F France

1. Pays

France

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Fédération Française de la Randonnée
Pédestre, 64, rue du Dessous des Berges,
75 013 Paris, www.ffrandonnee.fr

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

La longueur totale des sentiers balisés est d'environ 800 000 km, dont les sentiers de grande randonnée (GR) qui mesurent environ 40 000 km.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

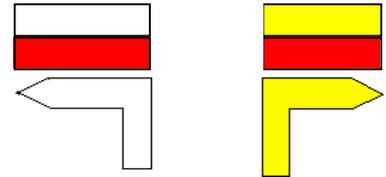
Les sentiers de randonnée balisés se divisent en chemins de grande randonnée (GR), en sentiers régionaux ou chemins de grande randonnée de pays (GR de Pays) et sentiers locaux (PR). Les deux premières catégories des sentiers trouvent leur différence dans la couleur des marques, le marquage local se diversifie par la forme des marques.

5.1.2. Sortes des marques

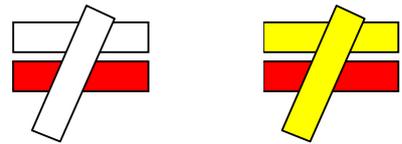
Pour les chemins de grande randonnée et les GR de pays, on utilise les marques à deux bandes. Les dimensions d'une bande de la marque de base sont de 100 x 20 mm et l'espace entre les bandes est de 5 mm. En ce qui concerne les chemins de grande randonnée, la bande supérieure est blanche, tandis que la bande jaune signale un chemin de GR de pays.



Pour signaler le changement de la direction d'une piste balisée, une variante fléchée de ces marques a été mise en place.



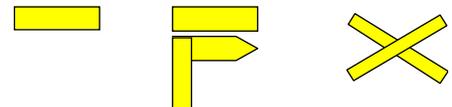
La marque ci-dessous signale le début de l'embranchement:



Au croisement des chemins, on utilise une marque particulière pour indiquer la mauvaise direction :



Les sentiers locaux utilisent des marques à une bande de couleur jaune.



Sur les sentiers de grande randonnée comme sur les autres itinéraires, on trouve le type de sentier écrit dans un carré à fond rouge ou jaune selon le cas. Le carré est placé au-dessus des marques habituelles.



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Les panneaux de signalisation donnent des informations sur les distances en km vers les lieux éloignés. On représente les informations importantes par des pictogrammes.



5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

...

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

...

7. Cartes de randonnée

Le territoire entier de la France est couvert par 125 cartes de randonnée avec les tracés des sentiers balisés. (Cartes IGN au 1/25.000) On peut acheter les cartes dans le réseau habituel des librairies et/ou les emprunter dans les bibliothèques.



F France

1. Pays

France

2. Région ou territoire

Vosges

3. Organismes faisant le balisage

Fédération du Club Vosgien

7, rue du travail

67 000 Strasbourg

www.club-vosgien.eu

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

Le club s'occupe du réseau des sentiers de randonnée balisés, dont la longueur totale est d'environ 16 000 km.

5. Système de balisage

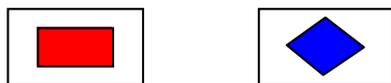
5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

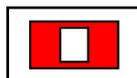
Les sentiers balisés se divisent en itinéraires de grande randonnée, de grande randonnée de pays et itinéraires locaux. En dehors de ces itinéraires des circuits courts de promenade sont mis en place. Chaque type de sentier balisé est signalisé par un marquage spécifique en 4 couleurs: rouge, bleu, jaune, vert. Tous les symboles des marques sont placés sur fond blanc de 100 x 70 mm.

5.1.2. Sortes des marques

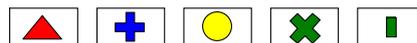
Pour les chemins de grande randonnée orientés Nord-Sud, on utilise un logo rectangulaire, et pour les chemins de GR Est-Ouest, on utilise un losange. Les GR53®/GR5® sont balisés en rouge à travers le massif des Vosges, c'est le seul itinéraire de transit officiel.



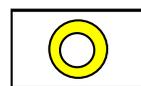
Pour le passage commun de plusieurs GR (ceux qui p. ex. contournent les sommets), on utilise les marques rectangulaires de même couleur, mais avec une bande blanche au milieu. Les sentiers d'accès aux GR sont signalisés par la marque ci-dessous de couleur rouge.



Les symboles suivants sont utilisés pour les sentiers locaux. La marque ronde est utilisée en priorité pour les circuits de plus de 15 km. L'ordre des marques et des couleurs ci-dessous correspond à l'importance de différentes sentiers balisées.



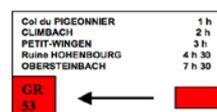
Pour les circuits dont la durée de randonnée ne dépasse pas 3 h (12 - 14 km), la marque d'un cercle est utilisée. Ces sentiers commencent en général sur les parkings et leur début est signalé par un panneau d'information sur le parcours à suivre. En ce qui concerne les circuits dont la durée de randonnée est supérieure à 4 h (plus longue que 15 km), il est recommandé de suivre le circuit approprié.



Les marques sont peintes ou réalisées sur des plaquettes en plastique. Ces plaquettes sont placées sur les arbres (bois vivant).

5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Les panneaux avec une flèche d'orientation sont utilisés comme les panneaux de signalisation. Les textes noirs sur fond blanc sont écrits sur une ou plusieurs lignes. Le texte complet se trouve au lieu de départ des sentiers balisés, un texte plus court est réservé aux lieux d'information entre localités. Le lieu le plus proche est inscrit sur la ligne du haut. Le coin en bas à gauche est réservé au numéro du sentier et le coin du bas à droite au symbole du sentier balisé. Entre les deux, on trouve la flèche d'orientation. Le panneau indiquant la localité porte le même nom que celui que l'on trouve sur la carte touristique avec l'indication de l'altitude.



Les panneaux de signalisation sont placés au départ et aux croisements des sentiers balisés. Ils sont aussi placés aux endroits remarquables du sentier.

Les panneaux de signalisation et les panneaux indiquant la localité sont en aluminium d'une épaisseur de 3 mm, le bord supérieur est plié pour créer une petite avancée. Leur épaisseur est 330 mm et la hauteur en fonction du nombre de lignes d'écriture varie de 105 à 310 mm.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

Les panneaux d'information qui indiquent le parcours du sentier sous forme d'un schéma ainsi que les caractéristiques terrain sont placés au départ et aux croisements importants des sentiers balisés. Les circuits sont indiqués par un cercle, les différents

répères sur le sentier sont placés sur sa circonférence et le centre du cercle porte le symbole de la marque par laquelle il est signalisé. Les panneaux de signalisation placés à proximité du panneau d'information indiquent la direction à prendre.

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

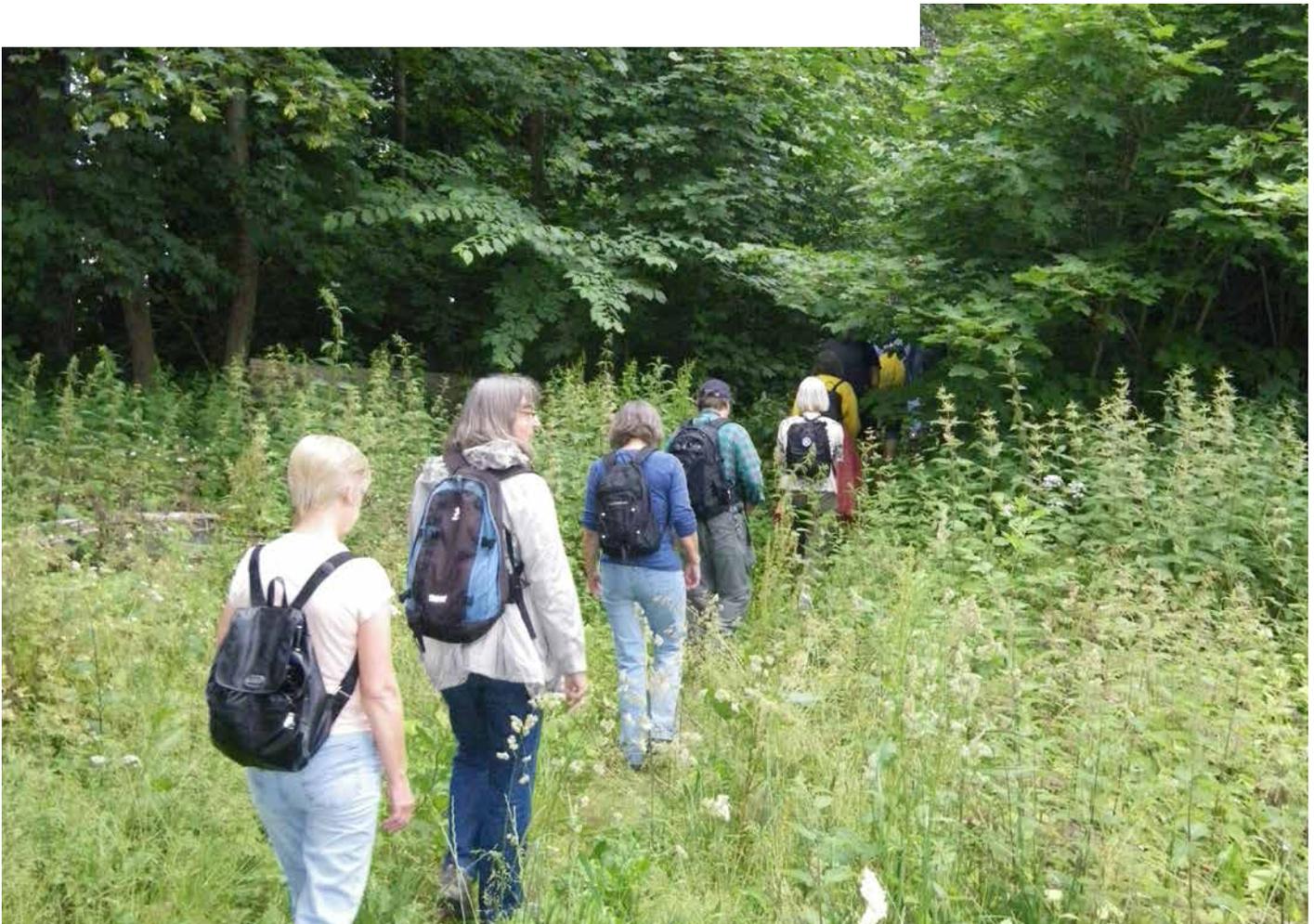
...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

...

7. Cartes de randonnée

Cartes de randonnée au 1:50 000 éditées par le Club Vosgien:
www.mapfox.de/bild.php?bild=../bilder/vogesen_uebersicht.gif&PHPSESSID=c5b65f0223cde09daef180e5dfb1fe44



FIN Finlande

1. Pays

Finlande

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Le balisage des sentiers est assuré par les autorités locales et par Metsähallitus, P.O. Box 94 (Vernissakatu 4), 01301 Vantaa, tel. +358 205 64 100; www.metsa.fi

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

L'ensemble du réseau des sentiers n'a pas, jusqu'à ce jour, été estimé. L'organe des droits de l'Homme finlandais autorise les randonneurs à explorer l'ensemble de l'espace naturel finlandais, y compris les espaces privés.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

L'organisme d'état Metsähallitus est le plus important propriétaire de terrains et de zones aquatiques notamment dans le nord de la Finlande. Cet organisme dispose de son propre système de balisage des sentiers. D'autres associations se sont également engagées dans le balisage des chemins. Ce qui a conduit à une proposition d'uniformisation du système de balisage.

5.1.1. Description des sentiers balisés

Les sentiers finlandais répondent à plusieurs objectifs, sont de longueurs différentes et de niveaux de difficulté très variés. On parle généralement des sentiers d'été et des sentiers d'hiver. Plus ces chemins sont longs, plus ils requièrent de connaissance du randonneur. Les sentiers d'itinérance ont généralement un marquage minimal qui nécessite donc de bonnes aptitudes à la navigation et à l'orientation pour les parcourir.

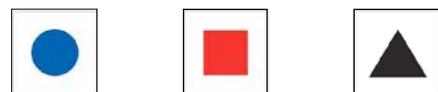
5.1.2. Sortes des marques

Les sentiers sont classés en trois niveaux de difficulté: facile, moyen, et difficile. Toutefois seuls quelques sentiers sont classés difficiles.

Les sentiers « faciles » sont repérés par un rond bleu. Ces chemins ont peu de dénivelé et ne présente aucun risque de s'égarer. Les sentiers relevant de la catégorie difficulté « moyenne » sont repérés par un carré rouge. Ces sentiers ont de

dénivelé il y a peu de risque de s'égarer en les parcourant.

Les sentiers plus exigeants sont repérés par un triangle noir. Ces sentiers ont des sections à fort dénivelé représentant une certaine difficulté. Par ailleurs le marquage est plus aléatoire il convient donc d'avoir de bonne disposition pour la navigation et l'orientation notamment dans les zones où les sentiers de randonnée se confondent avec des chemins naturels ou la signalisation est très rare.



La classification tient compte de l'accessibilité pour les fauteuils roulants: sentiers faciles et sentiers difficiles. Les sentiers accessibles aux fauteuils roulants disposent d'itinéraires sans obstacle.



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Le long des routes importantes des panneaux indiquent la direction et le nom des sentiers de randonnée. Par ailleurs, une signalisation bleue mentionne ces points d'intérêt. Sur les routes secondaires un fléchage de couleur marron avec pictogramme indique les sentiers de randonnée. Par ailleurs sur les sentiers actuels la distance pour atteindre la destination est également donnée, d'autres pictogrammes informatifs y sont inscrits.



La signalisation la plus courante consiste à l'apposition d'un pictogramme représentant deux randonneurs ce qui correspond à un chemin de randonnée, avec un pictogramme feu de camp, un pictogramme camping et un pictogramme baignade.



Par ailleurs la signalisation peut être apposée ou peinte sur les arbres tout le long du sentier.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

Les espaces de randonnée disposant de ressources financiers substantiels, comme les parcs nationaux, mettent à la disposition des randonneurs des tableaux d'orientation et d'informations.

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

Dans certaines zones l'attention est attirée par des panneaux d'information renseignant sur des points de vue exceptionnels le long du sentier. C'est le cas des panneaux indiquant la présence de fleurs rares, de plantes, ou d'oiseaux qui peuvent être observés de plateformes.

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Deux sentiers européens balisés traversent la Finlande, le E6 et le E10. Le balisage de ces sentiers varie selon les autorités locales concernées. Il convient d'avoir de bonnes dispositions pour s'orienter et d'être équipé de cartes locales. Par ailleurs le Sentier Nordkalottleden de près de 800 km de long dont 70 km traversent le nord de la Finlande est balisé selon les standards finlandais. L'itinéraire se poursuit en Suède et en Norvège.

7. Cartes de randonnée

Metsähallitus fournit toutes les informations relatives aux sentiers de randonnée aux éditeurs de cartes, notamment à Karttakeskuis de loin le premier éditeur de cartes de randonnée finnois. Metsähallitus assure, par ailleurs, la gestion du site internet www.excursionmap.fi sur lequel les cartes de randonnée et les cartes des parcs nationaux au 1:2 500 et au 1:3 000 000 sont disponibles. Les randonneurs peuvent également se procurer de cartes plus globales sur les parcs avec symboles, descriptifs et photos. Les librairies, et les offices de tourisme assurent la diffusion des cartes de randonnée.



1. Pays

Grande Bretagne

2. Région ou territoire

- a) Angleterre & Pays de Galle
- b) Ecosse

3. Organismes faisant le balisage

Associations de randonneurs listées ci-après. Le balisage est assuré au niveau local par les collectivités territoriales locales ou les parcs nationaux.

- a) Ramblers GB, 2nd floor Camelford House, 87 - 90 Albert Embankment, London SE1 7TW
- b) Ramblers Scotland, Kingfisher House, Auld Mart Business Park, Milnathort, Kinross KY13 9DA

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

a) En Angleterre et au Pays de Galle le balisage des sentiers ne peut être effectué que sur les sentiers accessibles au public. L'Angleterre et le Pays de Galle totalisent ensemble plus de 225 000 km de sentiers publics en accès libre et repris sur les cartes que détiennent les autorités locales des régions et territoires concernés. D'autres accès sont possibles sur des voies privées avec l'autorisation des propriétaires. Aucun droit d'accès légal ne s'applique à ces accès dont l'usage peut être suspendu à tout moment.

Le réseau des sentiers publics compte également 13 sentiers d'itinérance en Angleterre et deux au Pays de Galle, désignés « National Trails » (« Chemins Nationaux »). Ces itinéraires de grande randonnée offrent plus de 20 000 km de sentiers balisés dont profitent 12 millions de randonneurs chaque année.

b) En Ecosse les droits d'accès s'appliquent sur quasiment l'ensemble des terrains, à noter cependant qu'il y a beaucoup moins de sentiers qu'en Angleterre et au Pays de Galle. La totalité du réseau n'est pas identifiée dans la mesure où il n'existe pas le même besoin de cartographier les sentiers. Toutefois, conformément à la réforme du foncier (en Ecosse) Loi de 2003, l'ensemble des collectivités territoriales locales et des parcs nationaux ont l'obligation de cartographier les sentiers "clefs", ce qui donne un aperçu suffisant des accès sur l'ensemble du territoire. Bien

que les documents produits ne soient pas complets, il est prévu de recenser, baliser et promouvoir environ 17 000 km de sentiers. Toutefois ce résultat est loin de représenter l'ensemble du réseau des sentiers de randonnée disponibles en Ecosse.

Les sentiers d'itinérance en Ecosse sont connus sous le nom de "Scotland's Great Trails" ("Chemins de Grande Randonnée écossais"), en 2013 on en comptait 26, même si le Great Glen Canoe Trail n'est pas autorisé aux randonneurs! La totalité de ces sentiers représente 2 700 km de chemins balisés. Il existe d'autres sentiers de grande randonnée dont le nombre n'est pas connu et la qualité du balisage n'est pas assurée.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

...

5.1.2. Sortes des marques

a) Balisage des sentiers publics en Angleterre et au Pays de Galle

Les collectivités territoriales locales ont le devoir légal de flécher et baliser les sentiers publics. Elles doivent baliser tous les sentiers pédestres, sentiers équestres et pistes cyclables, les sentiers annexes à restriction, les sentiers empierrés (à surface compacte), et indiquer la catégorie d'itinéraire. Les propriétaires des terrains concernés doivent être consultés au préalable lorsque la signalétique doit être placée sur des terrains privés.

Voici quelques exemples de signes de balisage avec leur signification :



Sentier pédestre: Sentiers réservés uniquement aux randonneurs, balisés par une flèche jaune.



Sentier équestre: Sentiers réservés aux randonneurs, cavaliers et cyclistes, balisés par une flèche bleue.



Sentier secondaire à restriction: Sentiers réservés aux randonneurs, cyclistes, cavaliers, atteleages équestres, balisés par une flèche pourpre.



Sentier secondaire ouvert à tous (BOAT): Sentiers réservés aux randonneurs, aux cyclistes, aux cavaliers, aux attelages équestres

et aux véhicules motorisés, balisés par une flèche rouge.



Sentiers nationaux: Balisage qui identifie 15 sentiers de grande randonnée en Angleterre et au Pays de Galle. Ils sont tous accessibles à la randonnée pédestre, d'aucuns sont ouverts au cyclistes, aux cavaliers et aux personnes à mobilité réduite.



Terrain en accès libre: Un peu plus d'un million d'hectares de pays montagneux, de lande, de campagne, de terrains et forêts

publiques sont ouverts, en Angleterre et au Pays de Galle, au grand public pour la marche, la course, la découverte, l'escalade, l'observation de la faune sans être limités aux seuls sentiers. Quelques restrictions peuvent toutefois apparaître, lors de la nidification au sol par exemple.



Symbole d'accès interdit: Signalétique utilisée pour indiquer la fin d'une zone sauvage accessible, quand bien même d'autres droits

d'accès peuvent subsister, tels que les sentiers publics.



Zones d'habitation: Zone d'habitation – zone où les routes et les rues ont été modifiées pour être aménagées en espaces apaisés – où la priorité est à égalité

pour les automobilistes, les piétons et les cyclistes en limitant la vitesse et par des mesures spécifiques au moyen d'une signalisation distincte pour mettre en garde les automobilistes et leur rappeler de conduire avec la plus grande vigilance.



Zone de quiétude: Les collectivités territoriales peuvent qualifier certains itinéraires comme « zone de quiétude » pour les rendre plus sûrs et plus attractifs aux randonneurs, aux cyclistes et aux cavaliers. Les sentiers concernés sont généralement des chemins ruraux secondaires qui relient des villages ou des bourgs entre eux – ce sont souvent des sentiers de randonnée ou des chemins équestres – sur lesquels les automobilistes sont supposés accepter de diminuer substantiellement leur vitesse.

cf. infra. L'autorisation des propriétaires est requise pour implanter une signalisation.



Sentiers de grande randonnée en Ecosse: 26 itinéraires de grande randonnée sont recensés en Ecosse.

A l'exception du Great Glen Canoe Trail, tous sont ouverts à la randonnée, certains sont également accessibles aux cyclistes, cavaliers et personnes à mobilité réduite.

5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

...

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

...

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Ces itinéraires ne font pas l'objet d'une grande promotion actuellement en Grande Bretagne.

7. Cartes de randonnée

Les cartes de randonnée sont éditées par plusieurs organismes:

- Ordnance Survey est l'éditeur cartographique officiel qui publie des cartes de randonnée pour l'ensemble du Royaume Uni. La série « Ordnance Survey's Landranger » comprend des cartes à l'échelle du 1:50 000 sur lesquelles les sentiers publics sont repérés en rouge (à l'exception de l'Ecosse). La série « Ordnance Survey's Explorer and Outdoor Leisure » comprend des cartes très détaillées à l'échelle 1:25 000, dans lesquels les sentiers publics sont repérés en vert.
- Harvey Maps diffuse une large gamme de cartes de randonnée sur différents territoires.

Il existe également un nombre croissant de sites privés sur internet mettant en ligne des données soit en libre accès soit après s'être enregistré et avoir acquitté sa cotisation de membre.

b) Balisage des sentiers en Ecosse

Il n'y a pas de système national de balisage des sentiers reconnu en Ecosse, à l'exception des sentiers officiels de grande randonnée,



1. Pays

Grèce

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Elliniki Omospondia Orivasias - Anarrichisis (Hellenic Federation of Mountaineering and Climbing), Milioni Str. 5, 106 73 Athen, www.eooa.gr

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

Les sentiers de grande randonnée nationaux et les sentiers européens créent un réseau dont la longueur est d'environ 3 500 km. Mais il existe également un important réseau de sentiers locaux non inventorié avec précision.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

Les sentiers balisés sont classés en itinéraires européens, itinéraires de grande randonnée nationaux et itinéraires locaux. Chaque type de sentier bénéficie d'une marque spécifique. Tous les symboles sont placés sur un fond blanc.

5.1.2. Sortes des marques

Pour signaler les sentiers européens, on utilise des panneaux en aluminium fixés sur des tubes en métal mais les marques peintes sont également utilisées. La marque carrée dont le côté mesure 100 mm est insérée sur la pointe. La couleur de base de cette marque est le jaune et elle porte au centre le numéro du sentier. Les marques sont insérées dans le support rectangulaire en métal de façon suivante: pour la direction „Tout droit“ - le carré se situe dans le support sans déborder, pour indiquer un changement de direction le carré est déplacé vers le côté, sa pointe dépassant le bord du support vers la droite ou vers la gauche.

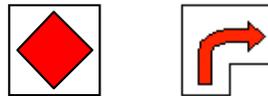


Version peinte pour les sentiers européens: Il s'agit d'une marque carrée à deux bandes verticales dont le côté mesure 100 mm sur

fond blanc. La bande de gauche est jaune et la bande de droite est noire. Pour indiquer un changement de la direction cette marque est prolongée et prend la forme d'une flèche en équerre.



Les sentiers de grande randonnée nationaux sont signalés par une marque carrée dont le côté mesure 100 mm. La marque est positionnée en losange. Sa couleur est le rouge. Pour indiquer un changement de la direction, on utilise une flèche en forme d'équerre.



Si la marque est peinte sur un panneau en aluminium, on place dans son centre le numéro du sentier qui est de couleur blanche. Le premier chiffre indique la situation géographique du sentier:

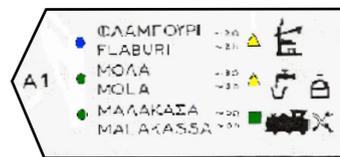
- 0 - Grèce du Nord (Macédoine, Epire, Thessalie)
- 1 - Grèce de l'Ouest
- 2 - Grèce Centrale et l'île d'Euboja
- 3 - Péloponèse
- 4 - Crète

Les sentiers locaux sont, en fonction de leur importance, signalés par des carrés, des triangles, des cercles de couleur rouge, jaune, verte, bleue, orange et violet selon le cas. La bande est utilisée uniquement là où le réseau des sentiers est dense pour distinguer le croisement des sentiers de même symbole et de même couleur. Pour indiquer un changement de la direction du sentier, on utilise la flèche en forme d'équerre qui porte la même couleur que celle réservée pour les sentiers de grande randonnée nationaux.



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Les panneaux de signalisation rectangulaires avec la pointe indiquant la direction du sentier portent en général le nom de la localité d'arrivée et le nom d'une localité plus proche avec l'information sur la durée de la randonnée en heures et en minutes. Les noms des localités sont écrits en alphabet grec et latin. Les pictogrammes placés sous le nom de chaque localité donnent des informations plus détaillées. La pointe du panneau de signalisation porte le symbole circulaire qui signale le degré de difficulté du sentier: bleu = facile, vert = moyennement difficile, rouge = difficile. Le symbole du sentier est placé à l'opposé de la pointe.



5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Voir 5.1.2.

7. Cartes de randonnée

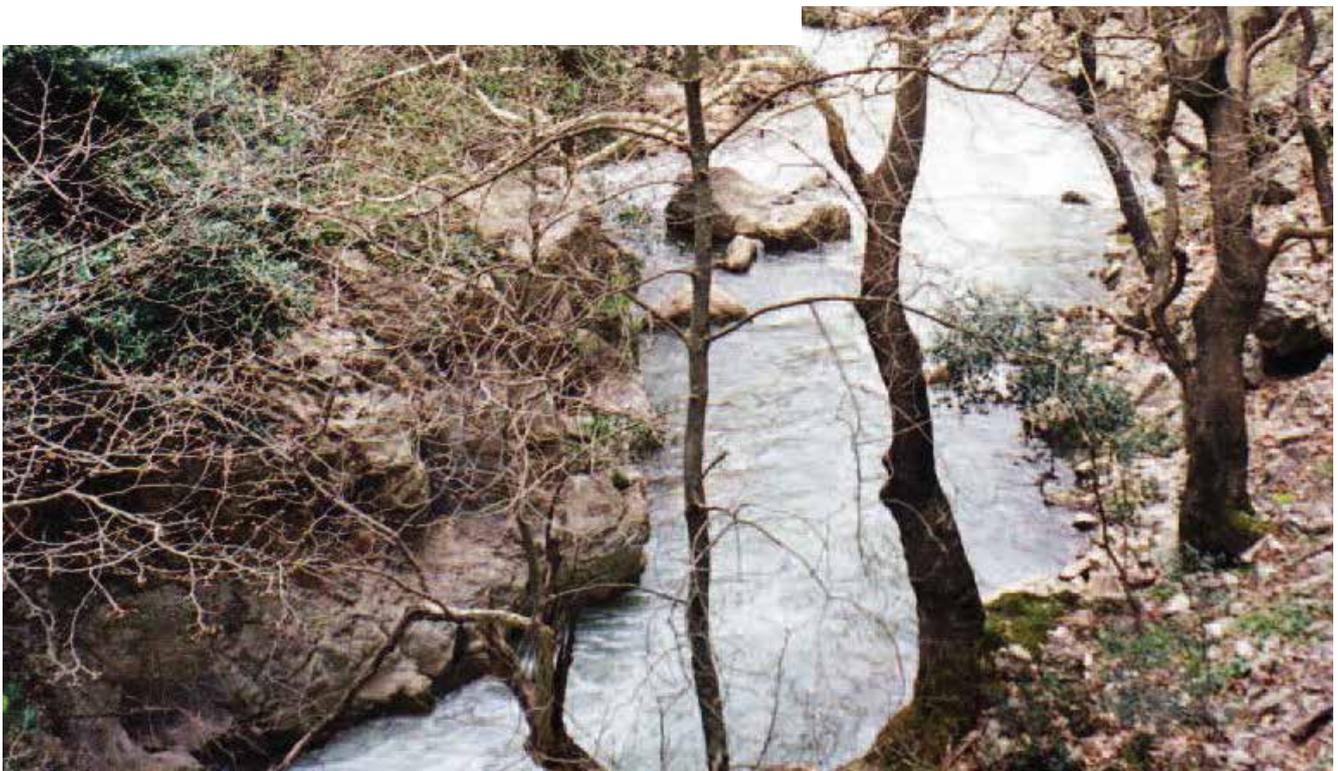
La Centrale Grecque du Tourisme a édité 24 cartes de randonnée de différentes régions mon-tagneuses en Grèce (échelle 1:50 000). Ces cartes conviennent surtout à la randonnée sur les sentiers européens E4 et E6. On peut les obtenir gratuitement dans les bureaux de la Centrale, dans différents pays, ou en écrivant à l'adresse de Greek National Tourist Organisation, Publication DPT.

Les maisons d'édition privées éditent également des cartes touristiques grecques (Anavasi, Orminiou 34, GR-115 28 Athina, tel., fax (+30) 210 7293541 ou Road, Ilia Iliou 41, GR-117 43 Athina, tel (+30) 210 9296541, fax (+30) 210 9296492).

Ces maisons d'édition envoient gratuitement la liste des cartes éditées à la demande.

Les cartes topographiques de la Grèce sont à acheter auprès du Service géographique militaire grec (Hellenic Army Geographical Service, Evelpidon 4, GR-113 62 Athina. fax (+30) 210 8817376).

Pour acheter des cartes topographiques, il faut communiquer son nom, son adresse, son numéro du passeport et indiquer la raison de l'achat. Les cartes sont envoyées par poste à l'adresse indiquée dès que la somme est débitée sur le compte bancaire.



1. Pays

Hongrie

2. Région ou territoire

...

3. Organisme faisant le balisage

Magyar Természetbarát Szövetség,
Thököly út 59-60, I/107, 1146 Budapest,
www.termeszetsbarat.hu

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

La longueur totale des sentiers de randonnée balisés est d'environ 11 000 km.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

Un des critères retenus est que les sentiers de randonnée à baliser de la même couleur ne se touchent pas et/ou ne se croisent pas. On se fixe également pour règle que les chemins principaux doivent être balisés en bleu et rouge et les sentiers annexes en vert et jaune.

5.1.1. Description des sentiers balisés

L'ensemble du réseau des sentiers balisés est signalisé par les marques à trois bandes complétées éventuellement par des pictogrammes.

5.1.2. Sortes des marques

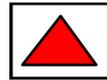
Le système unique du balisage de la randonnée utilise des marques rectangulaires à trois bandes horizontales de dimensions 120 x 100 mm. La bande du milieu est toujours de couleur et sa largeur est 33 mm. L'ordre des couleurs principales est, par ordre d'importance, le bleu, le rouge, le jaune, le vert.



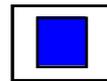
Les sentiers de connexion et exceptionnellement les embranchements menant vers les localités importantes (p. ex. une gare...) sont indiqués par une croix verticale et les circuits sont indiqués par un cercle ouvert.



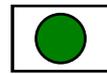
Les embranchements vers les lieux touristiquement importants, sur lesquels on ne peut pas utiliser les marques à bandes, sont signalisés par des pictogrammes de 120 x 100 mm.



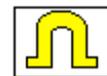
*embranchement vers un sommet
ou un point de vue*



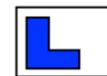
embranchement vers un hébergement



embr. vers une fontaine ou une source



embr. vers une grotte



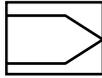
*embr. vers les vestiges d'un château ou
d'un autre monument*

La marque rayée par une croix noire ou brun foncé signale que le sentier balisé est fermé ou n'existe plus.



Le parcours d'un sentier balisé changé

temporairement est signalisé par une marque blanche avec une flèche sans texte.

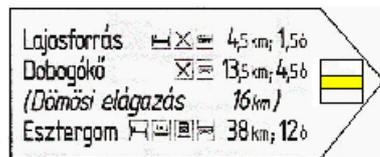


5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Chaque sentier de randonnée balisé est équipé de panneaux directionnels pour chaque direction.

La couleur de base des panneaux de signalisation des sentiers de randonnée balisés est le blanc avec l'écriture en noir. Les textes des panneaux de signalisation sont inscrits sur une ou quatre lignes avec les informations sur la distance en km (avec un nombre décimal) et aussi en temps, respectivement jusqu'à 90 minutes en minutes (p) et puis en heures (ó) avec décimales.

Le lieu le plus proche se trouve sur la première ligne du haut. Entre le nom de la localité et l'information sur la distance, on place les pictogrammes illustrant l'équipement touristique de cette localité. Le texte du panneau de signalisation peut aussi informer sur un lieu important se trouvant en dehors du sentier balisé, le nom de cette localité et la distance en km se mettent entre parenthèses et en italique. La pointe du panneau de signalisation porte le symbole du sentier balisé ou de l'embranchement. Les dimensions du panneau de signalisation sont de 425 x 150 mm.



Les panneaux indiquant la localité, placés au-dessus des panneaux de signalisation, sont également blancs avec l'écriture en noir. Ils informent sur le nom de la localité et son altitude.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

...

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

Les administrations des parcs nationaux et des forêts équipent les sentiers culturels de panneaux d'information.

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Les sentiers européens suivent le réseau habituel des sentiers de randonnée balisés par les marques à bandes. Les randonneurs sont informés sur leur parcours au moyen de marques blanches avec un pictogramme noir représentant un couple de randonneurs et avec le numéro du E-sentier.



7. Cartes de randonnée

Les cartes de randonnée sont dans la plupart des cas éditées par la maison d'édition Cartographia, mais d'autres petites maisons d'édition s'y consacrent aussi. Les cartes sont éditées en fonction des régions touristiques à l'échelle de 1: 40 000, 1:50 000 et 1:60 000.

1. Pays

Croatie

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Hrvatski planinarski savez, Komisia za planinarske puteve, Kozarčeva 22, 10000 Zagreb

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

...

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

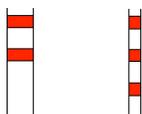
...

5.1.2. Sortes des marques

La marque circulaire est la marque de base. Elle est de 120 mm de Ø (diam. extérieur) avec un rond blanc au milieu de 60 mm de Ø. Les deux parties de la marque sont séparées par un espace de quelques mm. Cette marque peut être complétée par des bandes rouges de 50 mm de longueur de orientées dans du sentier. Très rarement, on utilise les marques à trois bandes de 150 à 200 mm de longueur. La largeur des bandes est de 30 mm. Les bandes du haut et du bas sont rouges et la bande du milieu est blanche.



La marque à trois bandes est surtout utilisée sur les troncs d'arbre étroits ou sur les barres en métal étroites, mais la bande blanche est de 120 mm. Si le support est trop étroit on peut pour dédoubler la marque pour la rendre plus lisible: on ajoute alors une bande blanche et une bande rouge en plus.



Là, où le tracé du sentier n'est pas évident, on peut placer entre les marques de base une marque simple, respectivement une bande rouge simple de 200 mm de longueur et d'une largeur de 20 à 30 mm. Cette bande selon le tracé du parcours peut être recourbée.



Si nécessaire on place au-dessous des marques circulaires un marquage supplémentaire dont la hauteur est 80 à 100 mm. Sur le fond foncé la couleur est blanche et sur le fond clair elle est rouge.

- La croix de Saint André (X) indique qu'après 50 m environ on trouvera un croisement de sentiers balisés. Cette marque est utilisée seulement avant les croisements. Elle peut être utilisée seule sans marque circulaire.
- Les lettres en capitales sous la marque signalent le nom du sentier balisé. Elles sont placées seulement au début et à la fin de chaque sentier et près des marques séparées de 5 - 10 min.
- Le chiffre sous la marque indique le numéro du sentier balisé. Il est apposé de la même façon que le sigle du nom du sentier.
- La flèche située au-dessous de la marque indique un changement brusque de la direction du sentier et elle est orientée dans la direction à suivre. S'il faut confirmer la continuation du sentier, on place la flèche avec sa pointe en haut au-dessus de la marque. La flèche peut être mise en évidence avec une autre couleur.

Pour assurer une bonne lisibilité des sentiers balisés durant la saison d'hiver enneigée les marques sont posées sur les barres ou éventuellement sur les cairns séparés entre eux de 30 à 50 m.

5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Les panneaux avec les flèches directionnelles ou les panneaux d'orientation avec une pointe sont utilisés comme panneaux de signalisation. Les couleurs de base

sont le rouge pour le fond et le blanc pour le texte. Les textes sur les panneaux de signalisation sont généralement écrits sur une ligne, de même les panneaux avec des flèches où les textes sont utilisés pour les deux directions. Les distances sont communiquées en heures et en minutes. Le nom du créateur du sentier figure parfois en bas du panneau.



A la place des panneaux de signalisation on met souvent les informations sur les arbres ou les rochers le du parcours du sentier.

En ce qui concerne les panneaux indiquant la localité, on indique le nom du lieu et son altitude. Si on utilise des panneaux indiquant la localité à la place des panneaux de signalisation, le nom de la localité est mis en italique en en-tête.

Les panneaux de signalisation ont une dimension de 350 x 100 mm et les panneaux indiquant la localité une dimension

de 350 x 240 mm parfois 450 mm. Les deux types de panneaux peuvent être en bois, en métal ou en plastique avec le bord supérieur courbé en formant un petit rebord.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

Aux départs importants des sentiers balisés et près des lieux d'hébergement, on installe des panneaux d'information avec le tracé du réseau des sentiers balisés et les établissements touristiques situés dans les environs.

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

Les organismes écologiques placent des panneaux d'information décrivant les localités et les monuments intéressants.

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Les sentiers européens sont signalisés par la marque circulaire comme les sentiers courants, mais le centre est jaune.



7. Cartes de randonnée

...



1. Pays

Italie

2. Région ou territoire

Tous les territoires

3. Organismes faisant le balisage

FIE, CAI, organisations locales publiques et privées.

FIE - Federazione Italiana Escursionismo,
Via Imperiale 14, 16143 Genova,
tel: +39 010 3515736 (après-midi);
info@fieitalia.it, www.fieitalia.it

CAI - Club Alpino Italiano,
Sede centrale del CAI,
Via E. Petrella 19, 20124 Milano,
tel: +39 02 2057231;
cai@pec.cai.it, www.cai.it

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

...

5. Système de balisage

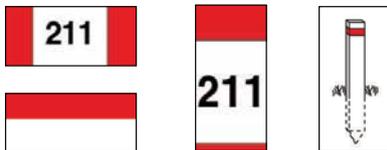
5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

Les sentiers balisés comprennent des chemins d'itinérance (par exemple: E-sentiers, Via Francigena or Sentiero Italia) et les sentiers locaux (parcs, réseaux locaux).

5.1.2. Sortes des marques

Les sentiers de randonnée sont balisés au moyen de bandes blanches et rouges et rouges-blanches-rouges avec un numéro en noir ou toute autre indication.



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

D'une façon générale au point de départ du sentier se trouve un tableau d'informations utiles avec cartes. Aux intersections de plusieurs sentiers sont placés des poteaux avec des indications directionnelles reprenant les localités, les distances et le temps de parcours. Ces panneaux ont un fond blanc avec une inscription en noir.

Meta Ravvicinata	0.30
211 Meta Intermedia	1.40
Meta d'itinerario	3.10

Amborzasco	1.30
Gramizza	1.45
Lago di m. Penna	0.15
Nave	0.40
m. Penna	1.15

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

Les parcs, les communes et les institutions publiques fournissent des informations sur les chemins de randonnée, notamment le « Pro Loco ». Les FIE, CAI, parcs et autres organismes publics et privés peuvent être également directement consultés pour obtenir tous les renseignements sur le réseaux de randonnée et de sentiers.

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

E1: plus de 1 100 kms (de la frontière suisse à la Campanie). Plus de la moitié doit être rebalisée.

E5: la section de la frontière autrichienne à Vérone est correctement balisée.

E7

E12: un projet est en cours de la Ligurie au Sud de la mer Thyrrhénienne. Le projet est déjà mis en oeuvre côté adriatique et en 2014 la distance du sentier pourra être communiquée.



Pour toute information concernant les sentiers E1, E5, E7 et E12 contacter la FIE.

7. Cartes de randonnée

Il est possible de se procurer certaines cartes gratuitement auprès de Pro Loco ou auprès des offices de Tourisme locaux. Plusieurs organisations publiques et de nombreux éditeurs assurent la vente de cartes à des prix variables. En général il s'agit de carte au 1:25 000.

Italie

1. Pays

Italie

2. Région ou territoire

La Ligurie et les territoires voisins du Piémont et de l'Emilie Romagne.

3. Organismes faisant le balisage

FIE - Federazione Italiana Escursionismo,
Via Imperiale 14, 16143 Genova,
tel: +39 010 3515736 (après-midi);
info@fieitalia.it, www.fieitalia.it

Parco naturale dell'Aveto,
Via Marrè, 75°, 16041 Borzonasca (GE);
www.parks.it/parco.aveto/

Plusieurs Pays de Communes montagnards
(organes publiques pour le développement
des zones de montagnes).

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

FIE: environ 3 000 kms avec balisage pictogramme; autres: 1 500 kms avec balisage alphanumérique (par exemple: A157, C3, etc.)

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

L'ensemble du réseau des sentiers balisés par la FIE utilise le marquage rouge pour les sentiers en bord de mer et le jaune pour les sentiers des Alpes ou du Nord.

5.1.2. Sortes des marques

Sur l'ensemble de son réseau la FIE utilise des symboles géométriques (croix, triangles, carrés, etc.).

Les autres organismes utilisent une combinaison de lettres et de chiffres.



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

D'une façon générale des panneaux informatifs avec cartes sont placés au départ. A l'intersection de plusieurs sentiers il est possible de trouver des poteaux indiquant la destination, la distance et le temps de parcours. Ces panneaux indicateurs ont généralement un fond blanc avec l'inscription du texte en noir.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

Les parcs, les communes et autres organisations publiques fournissent des renseignements sur le réseau des sentiers de randonnée notamment Pro Loco.

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Le E1 traverse le territoire de la Ligurie au nord. Il est balisé avec le symbole international (bandes blanches et rouges, avec "E1" écrit en noir).

7. Cartes de randonnée

Il est possible de se procurer certaines cartes gratuitement auprès de Pro Loco ou de l'office de tourisme local. Par ailleurs plusieurs organismes publics et quelques éditeurs proposent des cartes à des prix variables. L'échelle des cartes est habituellement au 1:25 000.



1. Pays

Italie

2. Région ou territoire

Vallée d'Aoste

3. Organismes faisant le balisage

Organisations locales, autorités publiques et privées.

Pour tout renseignement concernant la randonnée et les sentiers de randonnée en Vallée d'Aoste contacter par mail: trekking@regione.vda.it

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

Environ 5 300 km.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

L'ensemble du réseau est balisé en jaune.

5.1.2. Sortes des marques

L'ensemble des sentiers sont repérés par un rond jaune et un chiffre. Le cas échéant une flèche jaune indique la direction.



Un triangle jaune avec un chiffre noir balise la VIA ALTA 1 et 2 ; un losange jaune avec un chiffre noir correspond au marquage des tours alpins de haute montagne tels que les TMB (Monte Bianco), TDC (Grand Combin) and TMR (Monte Rosa).



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

D'une façon générale au point de départ du sentier se trouve un tableau d'informations utiles avec cartes. Aux intersections de plusieurs sentiers sont placés des poteaux

avec des indications directionnelles reprenant les localités, les distances et le temps de parcours. Ces panneaux ont un fond blanc avec une inscription en noir.



5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

Les parcs, les communes, et tout autre organisme publique fournissent tous les renseignements sur le réseau des sentiers, notamment Pro Loco.



5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

...

7. Cartes de randonnée

Il est possible d'obtenir gratuitement certaines cartes auprès de Pro Loco ou de l'office de tourisme local. Organes publics et librairies assurent également la commercialisation de cartes à des prix variables. L'échelle est usuellement au 1:25 000.

1. Pays

Pays-Bas

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Wandelnet, Postbus 846, 3800 AV
Amersfoort, www.wandelnet.nl

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

La longueur totale des sentiers balisés est environ de 5 000 km.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

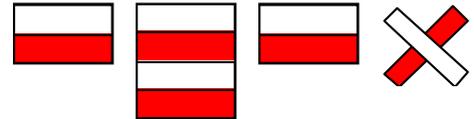
Les sentiers balisés hollandais se divisent en deux catégories: les sentiers de grande randonnée et les sentiers régionaux. La longueur des sentiers de grande randonnée est d'environ 100 km et il y en a environ 30. Il existe un guide détaillé pour chaque sentier de grande randonnée.

En collaboration avec les chemins de fer hollandais, 47 sentiers ont été sélectionnés à proximité des voies ferrées. Ces sentiers appelés "ballades ferroviaires" dont la longueur est d'environ 10 à 20 km utilisent sur certains tronçons des sentiers de grande randonnée notamment aux points de départ des gares. Les sentiers régionaux (environ 80 km pour chaque sentier) sont conçus en boucles.

5.1.2. Sortes des marques

Les sentiers de grande randonnée sont balisés par des marques à deux bandes dont les dimensions sont de 90 x 70 mm. La bande supérieure est blanche et la bande inférieure est rouge. Le changement du parcours du sentier est indiqué par un dédoublement de la marque. La

marque propre au "ballade ferroviaire" est identique sauf que la bande blanche porte le logo des chemins de fer hollandais. Aux croisements des sentiers on utilise une croix de Saint André blanche et rouge pour indiquer la mauvaise direction.



Les sentiers régionaux sont balisés par les mêmes marques sauf que la bande rouge est remplacée par la bande jaune.

5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms locaux

...

5.1.4. Cartes d'affichage et les panneaux d'information

...

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

...

7. Cartes de randonnée

Les cartes topographiques du territoire des Pays-Bas indiquant les tracés des sentiers balisés sont éditées par Topografische Dienst, Bendienplein 5, 7815 SM Emmen. Cette société communique gratuitement son catalogue avec les prix. Tous les guides des sentiers de grande randonnée contiennent des extraits des cartes topographiques.

1. Pays

Portugal

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Federacao Portuguesa de Campismo, Av. Coronel Eduardo Galhardo 24, 1199-007 Lisboa, www.fcmpportugal.com

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

...

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

Les sentiers de randonnée balisés sont divisés en sentiers de grande randonnée (GR) et en sentiers régionaux. La différence dans leur balisage ne concerne que la couleur des marques. Chaque sentier a son numéro et son itinéraire est décrit en détail dans le document mentionné dans le paragraphe 10.

5.1.2. Sortes des marques

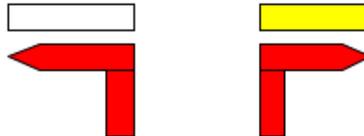
Toutes les marques sont à deux bandes: la bande supérieure est blanche. Les dimensions de la bande sont de 100 x 20 mm et l'espace entre les bandes est de 5 mm. Les sentiers de grande randonnée sont signalés dans la bande inférieure par la couleur rouge et les sentiers régionaux par la couleur jaune.



Lorsque l'itinéraire est commun aux deux types de sentiers on ajoute à la marque du sentier de grande randonnée (GR) uniquement la bande de couleur du sentier régional. (PR):



Pour signaler un changement de direction du sentier, on utilise une variante fléchée des marques.



Au croisement des sentiers, on utilise une marque spéciale pour indiquer la mauvaise direction.



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Les panneaux de signalisation sont en bois avec une pointe. Le côté opposé à la pointe porte le numéro du sentier sur fond rouge, le numéro est jaune s'il s'agit d'un sentier régional et blanc pour les sentiers de grande randonnée. A côté du numéro est placé le pictogramme représentant un randonneur. Les textes sont écrits sur une ou deux lignes avec les informations en km. La pointe du panneau de signalisation porte le symbole du sentier.



5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

...

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-Sentiers et sentiers internationaux

...

7. Cartes de randonnée

...

PL Pologne

1. Pays

Pologne

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Polskie towarzystwo turystyczno-krajoznawcze (PTTK), Zarząd główny, ul. Senatorska 11, 00-075 Warszawa, www.ptttk.pl

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

...

5. Système de balisage

...

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

Les sentiers de randonnée se divisent en sentiers de plaines (les distances sont indiquées en km) et sentiers de montagne (les distances sont indiquées en heures). Le mode du balisage des sentiers de plaines et de montagne est le même.

5.1.2. Sortes des marques

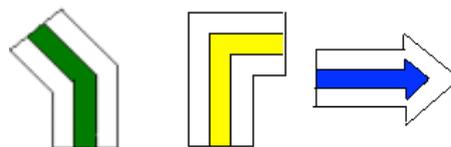
Le système unique du balisage de la randonnée utilise des marques rectangulaires horizontales à trois bandes dont les dimensions sont de 150 x 90 mm, les bandes externes sont blanches et la bande du milieu est de couleur. L'ordre des couleurs principales en fonction de leur importance est: rouge, bleue, verte, jaune et noire.



En terrain difficile on utilise une marque placée sur un support (bâti, etc.) de telle façon que les bandes indiquent la direction du sentier. Le point d'exclamation blanc d'une hauteur de 160 mm signale la nécessité de repérer soigneusement la direction à suivre. Le point d'exclamation est placé au-dessus de la marque.

Un changement de direction peu important du sentier (moins de 45°) est signalé par une marque courbe. Ses dimensions sont de 100 x 180 mm. Un changement important de la direction est signalé par une marque courbe de moins de 90°.

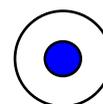
Ses dimensions sont de 150 x 180 mm. Pour attirer attention sur le changement de direction, on peut utiliser une flèche dont les dimensions sont de 172 à 176 x 140 mm.



Si, sur un tronçon donné, plusieurs sentiers marqués avec les couleurs principales se croisent ou se suivent, toutes les marques sont placées ensemble sur un même support sous la forme d'une balise à plusieurs couleurs.



Aux deux bouts de chaque sentier balisé par les marques à bandes, on utilise un cercle terminal du diamètre de 100 mm:



A proximité des centres de vacances ou de tourisme où il existe un réseau dense de marques à bandes on peut rencontrer un balisage local dont la marque est surtout utilisée pour des circuits de promenade courts. La marque carrée de 100 mm de côté est formée de deux triangles isocèles, le triangle de couleur principale se trouve en bas à gauche. Pour ce type de balisage, on n'utilise jamais de couleur noire.



Pour signaler les sentiers culturels, on utilise des marques particulières blanches de

forme carré de 100 mm de côté barrées d'une bande diagonale de couleur dont la largeur est 30 mm.



Les embranchements vers les sites touristiques intéressants sont signalés par des marques de formes variables dont le côté mesure 100 mm.



embr. vers un sommet



emb. vers une fontaine



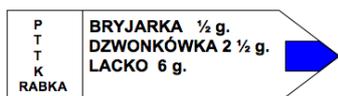
embr. vers un autre



embr. vers un ou une source monument intéressant hébergement

5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Chaque sentier de randonnée balisé est équipé de panneaux de signalisation indiquant chaque direction. Les textes des panneaux de signalisation sont écrits sur une à trois lignes et portent les informations sur les distances en km (sentiers de plaines) et en heures (sentiers de montagne). Le lieu le plus proche se trouve sur la première ligne du haut. Le côté sans pointe porte le nom du créateur du sentier (PTTK) et pour les sentiers de montagne il y a en plus une information l'organisation qui s'occupe de l'entretien du sentier. La pointe du panneau de signalisation porte le symbole du sentier balisé.



Les panneaux de signalisation sont en bois. Leur dimension est de et 450 x 150 mm. Les panneaux indiquant la localité sont jaunes avec le texte en noir. Ces panneaux donnent des informations sur la localité dont son altitude.

W. RACZA
1236 m

Les panneaux sont en bois. Leurs dimensions sont de 350 x 150 mm.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

Auprès des établissements d'hébergement du PTTK et aux lieux de départ des sentiers balisés les plus importants, on utilise des panneaux dont les dimensions sont de 500 à 700 x 500 mm. Ils portent les schémas du parcours des sentiers balisés des environs.

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels.

...

5.1.6. Panneaux avertisseurs

En cas de danger d'avalanches qui peuvent survenir sur un sentier de montagne, il faut en interdire l'accès. Cette interdiction est signalée par un panneau rouge de 450 x 150 mm avec une écriture blanche précisant: „Voie défendue“.

SZLAK ZAMKNIETY

Sur les terrains menacés par les avalanches on utilise des panneaux à damier jaune et noir qui signifient qu'il y a danger. Leurs dimensions sont 400 x 400 mm.



Un danger d'avalanche très fort est signalé par un panneau bleu et rouge avec une main blanche et „Alerte d'avalanche“ écrit en blanc sur fond rouge.



6. E-sentiers et sentiers internationaux

...

7. Cartes de randonnée

...



PRZ. LILIOWE
172 h
ŚWINICA

KOPA KOSZARSKA
CZETWÓRNE WIERCE
2 1/2 h

POLA
GASIENICOWA
SCHR. 1.k

1. Pays

Roumanie

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Association Carpatino Ardeleona, Strada Lumga 87, 507055 Christian.

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

...

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

Dans la conception du réseau, un des critères est que les sentiers de randonnée à baliser de la même couleur ne se rencontrent pas et/ou ne se croisent pas. En même temps, on se fixe pour règle que les itinéraires principaux doivent être balisés avec une bande verticale rouge, les autres sentiers par une croix et un triangle et les circuits par un cercle. Pour les bifurcations, on utilise une marque spéciale circulaire.

5.1.2. Sortes des marques

Le système unique du balisage de la randonnée utilise quatre types de marques placées dans un carré dont le côté mesure 160 mm. La couleur de base de la marque est le blanc et le symbole en couleur. L'ordre d'importance des couleurs principales est le rouge, le bleu et le jaune.



Les bifurcations des sentiers balisés sont signalisés par la marque ci-dessous qui porte la couleur principale du sentier.



Le changement de direction du sentier balisé est signalisé par un support vertical et une flèche. Le support horizontal est placé à même la terre et présente la forme d'une marque recourbée.

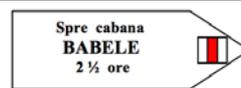


Le marquage est réalisé de telle façon que les marquages qui voisinent soient bien visibles. Là où on ne trouve pas de support convenable pour placer une marque, on installe des poteaux en bois, en métal ou en plastique de 100 mm de diamètre et d'une hauteur de 2 m. Un petit panneau est fixé vers le bord supérieur du poteau de façon qu'il soit orienté face à la direction du sentier à suivre. Les poteaux sont peints avec des rayures noires et blanches de 30 cm de largeur.

5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Chaque sentier de randonnée pédestre est équipé de panneaux de signalisation indiquant la direction.

Les textes des panneaux de signalisation sont écrits sur une ligne avec les informations en heures, arrondies à la 1/2 h. Les intervalles plus courts qu'1/2 h sont indiqués en dizaines de minutes, les intervalles entre 1/2 h et 1 heure sont arrondis à une 1/2 h et à 3/4 h. La pointe du panneau porte le symbole du sentier balisé, éventuellement les bifurcations.



Les panneaux de signalisation sont en bois ou en métal de 680 x 280 mm. Il existe aussi des panneaux doubles indiquant deux directions, longues de 780 mm. Les panneaux indiquant la localité portent le nom du lieu ou d'un monument, son altitude et d'autres informations. Leur couleur de base et l'écriture changent en fonction des lieux: le bleu avec une écriture blanche est destiné aux plans d'eau et aux courants d'eau, le rouge avec une écriture blanche est réservé aux sommets et le jaune avec une écriture rouge pour les sites naturels et historiques.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

A proximité des lieux d'hébergement et sur les lieux de départ importants des

sentiers balisés, on place des panneaux de différentes dimensions avec les schémas du parcours des sentiers balisés qui se trouvent dans les environs, ou bien uniquement des informations concernant le parcours ainsi que les symboles des sentiers balisés.

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels.

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

...

7. Cartes de randonnée

...



RS MNE Serbie et Montenegro

1. Pays

Serbie et Montenegro

2. Région ou territoire

...

3. Organisme faisant le balisage

...

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

...

5. Système du balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

...

5.1.2. Sortes des marques

Le balisage se fait par les deux marques ci-dessous, au couleur rouge. Le diamètre de la marque ronde est environ 100 mm et la largeur de la bande rouge est 30 mm.



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms locaux

...

5.1.4. Cartes d'affichage et les panneaux d'information

...

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et les sentiers intentionaux

...

7. Cartes de randonnée

...



1. Pays

Suède

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

En plaine la responsabilité relève des autorités locales ou régionales, il arrive que certaines associations bénévoles s'en chargent.

En montagne et notamment dans le nord du pays c'est l'Etat qui se charge de la plupart des sentiers. Lorsqu'il s'agit de sentiers locaux, des associations bénévoles en assurent la maintenance.

4. Longueurs du réseau des sentiers balisés

En plaine on relève quelques 50 sentiers régionaux et un grand nombre de sentiers locaux. En montagne, notamment au nord du pays, 5 500 km de sentiers sont balisés par l'Etat auxquels s'ajoutent les chemins de randonnée locaux.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

5.1.1. Description des sentiers balisés

Le balisage est différent selon qu'il s'agisse de sentiers de plaine ou de montagne. Les chemins de montagnes balisés empruntent essentiellement des zones inhabitées avec peu d'infrastructure comme les routes, les habitations, les villages. Un grand nombre d'itinéraires de montagne est équipé de refuges de montagne distants de 10 à 25 km. Entre les refuges il y a des abris pour assurer la sécurité et la protection des randonneurs.



5.1.2. Sortes des marques

En plaine, dans la plupart des cas les sentiers sont balisés au moyen d'un marquage

d'une bande orange de 5 - 10 cm de large apposée sur les troncs d'arbres ou les poteaux à 2 mètres de hauteur.

En montagne le balisage pour la randonnée pédestre repose de larges pierres sous des tas de pierres. Le balisage pour le ski consiste de poteaux de bois ou de métal au sommet desquels on fixe une croix rouge. Ils sont distants les uns des autres d'environ 40 mètres. Ils doivent être visibles même par mauvais temps. Il arrive que les sentiers de randonnée cohabitent avec les pistes de ski.



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

Ces équipements varient dans le concept et le format.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

Ces équipements varient dans le concept et le format.

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

Ces panneaux sont utilisés pour les sentiers de pèlerinage, pour les sentiers thématiques, pour les sentiers européens.

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Pour les E1 et E6 en Suède un balisage complémentaire consiste à apposer une marque bleue avec les 15 étoiles en jaune. On peut également rencontrer des panneaux spécifiques. Au nord à la frontière entre la Norvège et la Suède des panneaux spécifiques ont été implantés en montagne pour le E1 et le Grenseshømmen.

7. Cartes de randonnée

Il existe un grand nombre de cartes de randonnée reprenant les sentiers régionaux et locaux en plaine.

Pour la montagne utiliser les cartes Fjällkartan (1:100 000 et 1:50 000) éditées par Lantmäteriet (organe d'état).

1. Pays

République Slovaque

2. Région ou territoire

...

3. Organismes faisant le balisage

Klub slovenských turistov (KST),
Záborského 33, 831 03 Bratislava 3,
e-mail: ustredie@kst.sk, www.kst.sk

4. Longueur du réseau des sentiers balisés

La longueur totale du réseau des sentiers balisés est d'environ 13 000 km.

5. Système de balisage

5.1. Balisage pour la randonnée

Un des critères du balisage des sentiers de randonnée balisés dans la même couleur est qu'ils ne se touchent pas et/ou ne se croisent pas. On se fixe également pour règle que les chemins principaux sont balisés en rouge et bleu et les sentiers annexes en vert et jaune.

5.1.1. Description des sentiers balisés

L'ensemble du réseau des sentiers balisés est signalisé par des marques à trois bandes complétées, de manière limitée, par des pictogrammes.

5.1.2. Sortes des marques

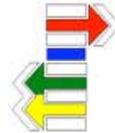
Le système unique de balisage de la randonnée utilise des marques carrées à trois bandes horizontales de 100 mm de côté, les bandes supérieures et inférieures sont blanches et la bande centrale toujours de couleur. L'espace entre les bandes est de 5 mm. L'ordre par importance des couleurs principales est : rouge, bleu, vert, jaune.



On utilise des flèches lorsque le sentier balisé change soudainement de direction ou si le sentier tourne et rejoint un autre itinéraire.



Si, sur un tronçon donné, plusieurs sentiers marqués avec les couleurs principales se croisent ou se suivent, toutes leurs marques sont placées sur un même support sous la forme d'une balise à plusieurs couleurs.



A proximité des centres de vacances ou de tourisme, lorsque le balisage est dense, on peut aussi rencontrer un balisage local avec des signes que l'on utilise surtout pour les circuits de promenade courts. Une marque carrée, de 100 mm de côté est divisée en deux triangles isocèles, le triangle portant la couleur principale est toujours situé en haut à droite. Cette marque peut être munie d'une flèche.



Pour baliser des sentiers culturels, on utilise une marque spéciale blanche et carrée de 100 mm de côté et coupée perpendiculairement de haut en bas et de gauche à droite par une bande verte de 30 mm de large. Cette marque peut également être munie d'une flèche.



Mais les sentiers culturels ne sont pas forcément balisés ainsi. Nombreux sont ceux dont les parcours sont communs avec les sentiers signalisés par des marques à bandes ou des marques locales. Leur caractère culturel est signalé par des panneaux explicatifs et des panneaux spécifiques.

Les embranchements ne comportent pas de marques à bandes ou marques locales. D'une longueur d'un kilomètre au maximum ils mènent vers des lieux touristiques

importants. Ils sont balisés avec des carrés de 100 mm de côté portant des signes spécifiques. Ces marques peuvent être munies d'une flèche.



embr. vers un sommet



embr. vers une fontaine



*embr. vers un autre élément
ou une source intéressant*



*embr. vers les vestiges d'un château
fort ou un autre monument*

Au début et à la fin du sentier balisé par des bandes ou des marques locales ainsi qu'à la fin de chaque embranchement on utilise un signe carré de 100 mm de côté.



5.1.3. Panneaux de signalisation et panneaux avec les noms des localités

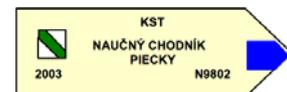
Chaque sentier de randonnée balisé est équipé de panneaux directionnels. La couleur de base des panneaux directionnels est le beige avec une écriture noire. Les textes des panneaux contiennent une à trois lignes indiquant les localités d'arrivée en heures de marche. Le lieu le plus proche figure sur la ligne du haut. L'en-tête des panneaux de signalisation porte le sigle KST, éventuellement le nom du sentier. Le point du panneau de signalisation porte le symbole du sentier balisé, éventuellement de l'embranchement.



Les sites intéressants (monuments ou autres) se trouvant à proximité des sentiers balisés et qui ne sont pas indiqués par un panneau particulier le sont par des panneaux directionnels qui ne portent pas le signe du sentier balisé ou de l'embranchement balisé dans la pointe. La direction inverse, soit celle qui part du site vers le sentier balisé est souvent indiquée par un panneau directionnel avec un texte unique „vers le départ des sentiers balisés“.

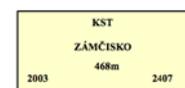


Si le sentier culturel n'est pas balisé avec les marques propres à ces sentiers on place aux croisements des panneaux directionnels particuliers indiquant le sentier culturel. La pointe porte alors le signe du sentier balisé sur lequel l'itinéraire continue.



Les panneaux directionnels à pointe colorée ont des dimensions fixes de 400 x 140 mm et sont faits en tôle d'acier pliée.

Les panneaux portant les noms de lieux (ou toponymes) placés au-dessus des panneaux directionnels sont aussi de couleur beige à écriture noire. Ils indiquent les lieux sur lesquels ils sont implantés ainsi que leurs altitudes. Dans la mesure du possible on peut y inscrire un court texte informatif sur deux lignes.



Les panneaux de 330 x 140 mm (dimensions fixes) sont également faits en tôles d'acier pliées.

5.1.4. Cartes d'affichage et panneaux d'information

...

5.1.5. Panneaux d'information des sentiers culturels

...

6. E-sentiers et sentiers internationaux

Les sentiers européens suivent le réseau des sentiers balisés avec des marques à bandes. Les randonneurs sont informés sur la pointe des panneaux de tous les sentiers utilisés comme sentiers européens. Ils portent alors le symbole des sentiers européens (exemple E 8). Le parcours de ces sentiers est aussi noté dans les cartes touristiques.

Les sentiers européens sont conçus de la même façon, mais ils ne sont pas mis en évidence sur le terrain. Ils sont seulement mentionnés dans les cartes et dans les livres concernés.

7. Cartes de randonnée

VKU, S.A., Harmanec est la maison d'édition qui couvre le territoire entier de la Slovaquie. L'échelle des cartes est 1:50 000. En plus des informations touristiques et culturelles, elles portent également les tracés de toutes les pistes de randonnée et les pistes cyclables.

Il y a aussi d'autres maisons d'édition des cartes de randonnée mais ils ne couvrent pas la totalité du territoire de la Slovaquie. On peut se procurer les cartes dans les librairies.





www.era-ewv-ferp.com
secretariat@era-ewv-ferp.com
3^e édition, 2017